



Assemblée générale

UN LIBRARY

PROVISOIRE

A/42/PV.23

9 octobre 1987

FRANCAIS

Quarante-deuxième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 23e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,  
le vendredi 2 octobre 1987, à 15 heures

Président : M. FLORIN (République démocratique allemande)  
Puis : M. SALAH (Jordanie)  
(Vice-Président)

Débat général [9] (suite)

Déclarations de :

M. Sandiford (Barbade)  
M. Al-Dali (Yémen démocratique)  
M. Kravets (République socialiste soviétique d'Ukraine)  
M. Sani Bako (Niger)  
M. Bassolé (Burkina Faso)

Allocution du Commandant Désiré D. Bouterse, Chef du Gouvernement de la République du Suriname

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 15 h 20.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

ALLOCUTION DE M. L. ERSKINE SANDIFORD, PREMIER MINISTRE DE LA BARBADE

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va d'abord entendre une allocution du Premier Ministre de la Barbade.

M. Sandiford, Premier Ministre de la Barbade, est escorté à la tribune.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à l'Honorable L. Erskine Sandiford, Premier Ministre de la Barbade, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. SANDIFORD (Barbade) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, au nom du peuple et du Gouvernement de la Barbade, je vous félicite très chaleureusement de votre élection à la présidence de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Je désire également rendre hommage à votre prédécesseur, S. E. M. Humayun Rasheed Choudhury, de la République du Bangladesh, pour la manière adroite et élégante dont il a présidé aux destinées de la quarante et unième session. Son attitude et son succès sont venus nous rappeler à point nommé que l'efficacité de l'Organisation ne dépend pas de l'abondance matérielle de ses Etats Membres, mais plutôt des qualités et du potentiel de leurs citoyens.

Nous tenons à vous exprimer notre gratitude, Monsieur le Secrétaire général pour être courageusement resté à votre poste à la tête de l'Organisation au moment où elle traverse une grave crise financière et politique sans précédent dans son histoire. Votre tâche n'est guère facile, mais nous avons foi dans votre attachement à l'intégrité du multilatéralisme et à la survie de l'Organisation des Nations Unies.

Qu'il me soit également permis de saisir cette occasion pour rendre hommage à un homme d'Etat qui, normalement, aurait dû être ici aujourd'hui. Le regretté Errol Barrow était un homme qui avait une foi sans borne dans la mission de cette organisation et qui en reconnaissait clairement l'importance pour les petits Etats.

Errol Barrow avait de l'histoire une vision d'ensemble, dont qui lui conféra une clairvoyance remarquable. Cinq ans après sa prise des rênes du gouvernement les fondements de l'indépendance de la Barbade avaient été jetés. Sa vision s'est développée au contact de la politique de la Barbade mais ne s'est pas limitée à

M. Sandiford (Barbade)

celle-ci. Il a passé sa vie politique à encourager les autres pays des Caraïbes à poursuivre les objectifs de l'autosuffisance et du non-alignement politique, qu'il considérait prééminents dans un monde déchiré par les conflits idéologiques.

Son exhortation aux Barbadiens à être "les amis de tous mais les satellites de personne" traduisait sa conviction que l'histoire contemporaine avait conféré aux nouveaux Etats du monde et à ceux en voie d'apparition un rôle spécifique dans les relations internationales. Qu'il me soit permis d'exprimer la profonde gratitude de tous les Barbadiens pour les sentiments de sympathie qu'ils ont reçus du monde entier au moment de la disparition du Premier Ministre Barrow.

Le 1er juillet dernier, prenant la parole à la session plénière de la réunion des chefs de Gouvernement de la Communauté des Caraïbes tenue à Castries (Sainte-Lucie), j'en ai profité pour définir les principes dont s'inspirerait la politique étrangère de la Barbade.

Ces principes sont simplement les suivants : reconnaissance du droit à l'égalité de tous les Etats de la communauté internationale et, en particulier, du droit des petits Etats à mener leurs relations sans être en butte aux pressions ou aux mesures de harcèlement d'Etats plus riches ou plus puissants; préservation et protection de l'indépendance nationale, de la souveraineté nationale et de la sécurité nationale; protection et mise en valeur des ressources nationales et des intérêts économiques nationaux; résistance à la pénétration dans notre culture et notre vie d'idéologies étrangères qui ne respectent pas les droits fondamentaux, les valeurs morales, le règne du droit et une plus grande égalité dans la vie sociale et économique; collaboration avec les pays de la région et au-delà dans la recherche de la paix et de la justice ainsi que d'un nouvel ordre social, politique et économique; et rejet de toutes les formes de racisme, d'apartheid, de colonialisme, d'hégémonisme, de tutelle et d'impérialisme.

Ces principes étant énoncés, je voudrais évoquer quelques questions qui se posent souvent lorsqu'on parle de la politique des petits Etats insulaires. Pourquoi une île minuscule comme la Barbade, qui n'a que peu de ressources, devrait-elle jouir de la souveraineté nationale? Est-ce qu'un Etat aussi petit, ayant conquis son indépendance, peut apporter une contribution quelconque à la communauté internationale? Un Etat aussi petit peut-il devenir un jour un fardeau pour les Etats grands et puissants?

M. Sandiford (Barbade)

Ma réponse à la première de ces questions sera brève car elle est évidente. La Barbade, mini-Etat, a recherché la souveraineté nationale parce que, pour les Barbadiens, la souveraineté nationale est la condition la plus naturelle de l'existence d'un peuple. Nous pensons que ce ne sont pas l'indépendance et la souveraineté nationale qui ont besoin d'être justifiées, mais plutôt la condition de dépendance et d'asservissement - qu'il s'agisse de colonialisme, d'impérialisme, d'hégémonisme ou de l'un de ces nombreux "ismes" dont on se sert à notre époque pour décrire un système où les conditions de l'existence d'un peuple tournent autour de celles d'un autre.

Ainsi, lorsque nous affirmons que nous pouvons, mieux que personne, gérer nos propres affaires, c'est beaucoup plus que d'une simple opinion qu'il s'agit. Il s'agit d'un principe philosophique, à savoir que la liberté de décider de son propre destin est le droit fondamental de n'importe quel peuple.

Le 30 novembre 1987, la Barbade célébrera le vingt et unième anniversaire de son accession à l'indépendance souveraine. L'expérience de ces 21 années est venue confirmer que ce en quoi croyaient en principe les Barbadiens est effectivement devenu réalité.

M. Sandiford (Barbade)

Avec de faibles ressources mais grâce à un travail soutenu, nous sommes parvenus à transformer une économie pauvre et monoculturelle en un centre florissant d'activités économiques diversifiées qui a grandement amélioré le niveau de vie de notre peuple.

Nous avons créé un système politique de démocratie sociale grâce auquel les talents et l'esprit d'entreprise des individus peuvent s'épanouir, et en vertu duquel la population est assurée de ses droits fondamentaux aux soins médicaux, à l'enseignement, au logement et à des conditions de travail qui ne sont pas tributaires de marchandages. En outre, ce système est institutionnalisé à l'intérieur d'un cadre juridique qui garantit les droits et libertés de tous les citoyens.

Mais la souveraineté nationale ne doit pas seulement signifier le droit de gérer ses propres affaires intérieures. L'exercice de la souveraineté nationale doit englober le droit, la capacité et la volonté de gérer ses relations avec les autres nations, à l'abri de toute coercition extérieure, crainte et ingérence. Je suis donc alarmé de voir que de nombreux petits Etats représentés dans cette organisation ont fréquemment été la cible de critiques malavisées et irréfléchies depuis qu'ils se sont libérés du colonialisme.

Cela m'amène à la deuxième question : un petit Etat peut-il apporter une contribution valable à la communauté internationale? La réponse à cette question va également de soi pour les Barbadiens. Nous sommes certains que les petits Etats peuvent apporter et apportent une contribution précieuse à la communauté internationale. En fait, la communauté internationale, telle que nous la connaissons aujourd'hui, doit sa survie même aux petits Etats de ce monde.

Les Etats grands et puissants se leurrent souvent en pensant qu'ils peuvent se passer de la diplomatie multilatérale, qu'ils peuvent se dispenser de la coopération internationale, qu'ils peuvent se fier à l'"équilibre du pouvoir", aux "sphères d'influence" et aux "alliances" pour protéger et promouvoir leurs intérêts nationaux à l'étranger.

Les petits Etats, en revanche, ne peuvent se leurrer. Ils doivent participer activement à la vie de la communauté internationale. Ils doivent pratiquer de façon systématique la coopération internationale. Ils doivent défendre vigoureusement la diplomatie multilatérale et se faire les fermes champions des organisations internationales.

M. Sandiford (Barbade)

Les petits Etats ont donc une responsabilité non négligeable à cet égard. Et c'est précisément parce que nous sommes conscients de cette responsabilité que le Gouvernement de la Barbade a réaffirmé son désir d'oeuvrer de façon continue à l'évolution d'un système international de diplomatie multinationale pour la paix, le développement et la sécurité des droits de l'homme.

Car la paix ne peut être le résultat d'un démarchage fondé sur le pouvoir. Cela a peut-être été possible dans l'ère prédémocratique, mais aujourd'hui, dans le monde éclairé qui est le nôtre, une paix qui ne peut répondre aux exigences du peuple s'agissant de la paix, de la justice et du développement ne pourra guère durer.

A la Barbade, nous pensons qu'il existe un rapport logique entre le désarmement et la paix. Nous sommes convaincus que si les ressources affectées actuellement à la destruction étaient redéployées pour faire face aux besoins réels de nos peuples, de nombreuses causes de conflits et la course aux armements n'existeraient pas. A cet égard, nous tenons à louer officiellement les efforts que font les superpuissances pour parvenir à un accord sur la limitation des armements. Toutefois nous partageons l'avis de la Commission Brandt selon lequel les accords sur la limitation des armements ne peuvent remplacer le désarmement.

La Barbade défend vigoureusement un véritable et authentique non-alignement et est fidèle à ce mouvement et à ses principes. Nous sommes convaincus que les perspectives de paix peuvent être rendues meilleures si les petits Etats s'abstiennent de s'engager dans des conflits dont les origines sont souvent étrangères aux intérêts de leurs peuples ou de leurs priorités nationales. Nous pensons que ces perspectives seraient meilleures si les grands Etats usaient de leur influence et de leur potentiel pour aider les petits Etats dans la recherche de voies productives pour le développement national. Cette assistance réduirait considérablement les tensions qui entraînent les petits Etats dans des conflits locaux et fratricides qui dévastent leur potentiel humain et matériel vital.

C'est pourquoi la Barbade s'est vivement félicitée de la signature, il y a deux mois, d'un plan de paix en Amérique centrale. Notre organisation et toutes les nations éprises de paix doivent féliciter chaleureusement les cinq Présidents d'Amérique centrale qui ont participé à cette initiative.

M. Sandiford (Barbade)

La Barbade félicite particulièrement le Gouvernement du Costa Rica d'avoir été à l'origine de ce dernier progrès dans la recherche de l'harmonie régionale - processus encouragé par la diplomatie laborieuse de Contadora et du groupe d'appui.

Nous souhaitons qu'une approche semblable prévale au Moyen-Orient, dans la péninsule Coréenne, au Kampuchea, en Afghanistan et ailleurs.

La Barbade estime que la notion de développement a de nombreuses composantes : le progrès économique, la conquête d'une plus grande dignité humaine, la sécurité, la justice et l'égalité. Les stratégies de développement peuvent varier entre les Etats mais il est généralement reconnu que si l'on ne tient pas dûment compte de l'interdépendance qui lie tous les Etats, aucune stratégie, si bien conçue soit-elle, ne peut réussir.

Certains petits Etats estiment à juste titre que la coopération multinationale est le moyen le plus important de préserver et d'affermir leur souveraineté, c'est-à-dire de mettre la souveraineté à l'abri d'une dépendance excessive à l'égard de partenaires bilatéraux puissants et de la renforcer en permettant aux petits Etats de réaliser collectivement ce qui dépasse, individuellement, le cadre de leurs possibilités.

C'est pour cette raison que les petits Etats doivent promouvoir l'instauration, la croissance et la stabilité continue de toutes les formes d'association et de coopération multilatérales.

Dans les Caraïbes, les efforts que nous avons entrepris en vue d'une intégration fonctionnelle sous les auspices de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) ont été pour nous une source d'enseignement. Existant depuis 13 ans, cet organe régional a donné au peuple des Caraïbes un mécanisme efficace pour l'expression de ses sentiments très développés d'unité et d'identité régionales, et pour la réalisation d'objectifs économiques et politiques communs.

La Barbade a tiré une satisfaction analogue de sa qualité de membre de l'Organisation des Etats américains où nos loyautés plus étendues en tant que peuples de l'hémisphère sont encouragées et renforcées. Nous nous félicitons de l'occasion qui nous a été offerte par l'amendement au Protocole de Carthagène de démontrer plus avant notre attachement à la souveraineté et à la solidarité dans la région.

M. Sandiford (Barbade)

Les 21 dernières années ont vu se transformer de façon significative l'économie de la Barbade. Nous sommes fiers de ces réalisations, mais nous savons parfaitement que les résultats obtenus auraient été très différents sans l'appui et la coopération fournies par l'intermédiaire du système des Nations Unies.

La Barbade demeure attachée à l'application de la coopération internationale Nord-Sud et Sud-Sud. Le plus grand obstacle à cet égard demeure toutefois la crise de l'endettement mondial dans laquelle le tiers monde se débat. Nous sommes persuadés qu'une solution à cette crise réside dans un engagement de coopération entre les pays développés et les pays en développement.



M. Sandiford (Barbade)

La solution à long terme du problème de la dette, à mon avis, exigera une nouvelle orientation du concept de commerce international, compte tenu du fait que les petits pays, et en particulier les petits Etats, dépendent très largement d'un système ordonné et équitable de commerce international pour leur stabilité économique. Le Gouvernement de la Barbade poursuivra ses efforts, tant au niveau régional que global, pour coopérer avec les autres Etats de façon à garantir qu'un tel système prévale. Ce qui est en jeu, c'est la survie même des peuples.

Nous ne ménagerons pas non plus nos efforts dans le domaine général des droits de l'homme. La Barbade est au nombre des Etats qui ont pris l'engagement de protéger tous les droits de l'homme, civils et politiques et toutes les libertés, notamment: le droit à la propriété personnelle, la protection contre l'esclavage et le travail forcé; la liberté d'expression, de réunion et d'association; la liberté de mouvement; la protection à l'égard de la discrimination fondée sur la race, l'origine, l'opinion politique, la couleur, la confession ou le sexe, sous réserve du respect des droits et des libertés des autres et de l'intérêt public. De même, nous nous engageons, dans les limites de nos ressources, à promouvoir les droits économiques des citoyens susceptibles d'améliorer la qualité de la vie des individus et des familles.

L'année 1987 est symbolique à un autre titre pour le peuple de la Barbade. Les fondements sociaux et politiques de ce que nous pouvons considérer comme la Barbade moderne ont été établis à la suite de certains événements qui se sont produits en juillet 1937, il y a quelque 50 ans.

La Barbade est l'un des nombreux pays des Caraïbes dont les habitants se sont heurtés dans les années 30 à un régime colonial en déclin, dont le mode de gouvernement n'était pas suffisamment sensible aux intérêts et aspirations des masses caraïbiennes. Les masses se sont révoltées.

C'est dans ce contexte historique que le peuple de la Barbade désavoue les violations des droits de l'homme qui continuent de souiller notre monde.

Nous savons que certains se demandent pourquoi le Gouvernement de la Barbade ou même l'Assemblée générale des Nations Unies font tant de cas de l'apartheid en Afrique du Sud, alors que des violations des droits de l'homme sont commises ailleurs dans le monde sans attirer tout à fait la même attention. La réponse est simple : nous condamnons l'apartheid et ceux qui le perpètrent, parce que c'est un système abominable systématisé, institutionnalisé et sanctionné par le

M. Sandiford (Barbade)

gouvernement. De même que l'Organisation des Nations Unies a été créée à la suite de troubles et du conflit meurtrier de la seconde guerre mondiale pour assurer qu'une telle horreur ne se répète pas, de même l'Organisation doit avoir pour priorité la plus élevée l'élimination de l'apartheid.

Nous sommes convaincus que l'apartheid doit sa survie en partie à l'affaiblissement de l'attachement international à de clairs concepts des droits de l'humanité. Nous avons hésité lorsque nous devons être fermes. Trop souvent, les questions des droits de l'homme ont été vues à travers l'écran des préoccupations idéologiques. Trop souvent, ces questions ont été subordonnées aux intérêts nationaux.

J'ai essayé de mentionner certains des principes qui sous-tendent la politique étrangère du Gouvernement de la Barbade. Nous sommes une petite nation, mais notre taille ne nous a absolument pas empêché de faire la différence entre les droits de l'homme et les torts de l'homme.

Alors qu'à la Barbade nous nous préparons à fêter notre majorité en tant que membre de cet organe, nous souhaitons participer toujours plus à plusieurs de ses conseils et institutions. Pour conclure, je tiens à dire qu'une plus grande participation des petits Etats à la gestion de l'Organisation ne sera pas un succès pour les petits Etats seulement; ce sera surtout un succès pour les Nations Unies. Ce n'est que lorsqu'une telle participation ira de soi que les Nations Unies auront atteint leur propre maturité et que la promesse de San Francisco aura été tenue.

A la Barbade, nous souhaitons maintenir les relations excellentes que nous avons avec les Nations Unies. Nous nous engageons à continuer de défendre les principes de la Charte des Nations Unies. Nous affirmons notre conviction que les hommes et les institutions ne sont libres que lorsque la liberté se fonde sur le respect de la primauté du droit et sur le respect des valeurs morales et spirituelles. Nous déclarons notre intention d'aider à maintenir une société et une communauté internationale, dans lesquelles tous les individus et toutes les nations, grandes et petites, apporteront leur juste contribution au bien-être de toute l'humanité.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre de la Barbade de l'importante déclaration qu'il vient de faire.

L'Honorable Erskine Sandiford, Premier Ministre de la Barbade, est escorté de la tribune.

M. AL-DALI (Yémen démocratique) (interprétation de l'arabe) : Monsieur le Président, nous sommes très fiers de vous voir présider l'Assemblée générale. Vos qualités et compétences nous assurent que vous saurez vous acquitter de cette responsabilité. Vous venez d'un pays ami, qui entretient des relations amicales avec notre pays. Nos efforts conjoints en faveur de la paix nous rendent plus confiants encore que cette session enregistrera des résultats positifs en vue de cet objectif. Qu'il me soit permis, Monsieur le Président, de vous féliciter d'avoir su faire naître cette confiance et vous souhaiter tout succès dans votre tâche.

Nous manquerions à nos devoirs si nous n'exprimions nos très sincères remerciements au Ministre des affaires étrangères du Bangladesh qui a mené à bien les travaux de la quarante et unième session de l'Assemblée générale.

Nous aimerions également rendre hommage au Secrétaire général pour les efforts constructifs qu'il a déployés pour aider à dégager des solutions politiques et justes à de nombreux conflits dans différentes parties du monde.\*

Nous nous sentons très fiers, car cette session prend place alors que le peuple yéménite célèbre le vingtième anniversaire de notre indépendance nationale qui a couronné la lutte amère que notre peuple a menée pour mettre fin à la colonisation et pour laquelle des milliers de martyrs sont morts.

---

\* M. Salah (Jordanie), Vice-Président, assume la présidence.

M. Al-Dali (Yémen démocratique)

Nous sommes également très fiers qu'au cours des 20 dernières années, et en dépit de toutes les difficultés auxquelles nous avons eu à faire face et des complots auxquels nous avons été confrontés, d'avoir réussi à assumer notre indépendance politique et économique et à obtenir des résultats appréciables aux niveaux politique, économique et social. Nous sommes d'autant plus heureux que cette session coïncide avec le vingt-cinquième anniversaire de la révolution du 26 septembre qui a mis fin à l'isolation qui avait été imposée à notre peuple par le régime tyrannique de l'Imam, révolution qui a également ouvert la voie à un avenir de progrès et de développement.

Sur la base de notre croyance profonde en l'interdépendance qui existe entre les principes et les objectifs proclamés par la révolution du 26 septembre et la révolution du 14 octobre, nous estimons que nous ne devons épargner aucun effort à ce niveau national pour poursuivre l'action avec nos frères de la partie septentrionale de la nation, pour entreprendre les mesures d'unification des deux Yémen et donner toute sa signification à cette interdépendance. Il ne fait pas de doute que les résultats qui ont été obtenus à la réunion qui a eu lieu à Sana, dans la seconde moitié du mois de juillet dernier, entre les frères Ali Salim Al-Biethi, Secrétaire général du Comité central du Parti socialiste du Yémen, et le Président Ali-Abdallah Salih, constituent un nouveau tournant dans l'action unifiée que mènent les dirigeants des deux Yémen sur la voie de la réunification de la nation, de son territoire et de son peuple par des voies pacifiques et démocratiques.

Au niveau régional également, nos relations avec nos frères des pays voisins ont évolué sur la base du respect mutuel, de l'indépendance, de la souveraineté, de la non-ingérence dans les affaires intérieures et de la coopération constructive en faveur de nos intérêts ainsi que des intérêts des autres peuples.

Sur la même base et comme le reflète notre politique étrangère, nous avons étendu nos relations de coopération et d'amitié avec de nombreux pays du monde et intensifié nos activités dans le cadre du Mouvement des non-alignés.

L'escalade continue de la guerre entre l'Iran et l'Iraq et son extension possible à d'autres pays non parties au conflit augmentent les risques auxquels est confrontée notre région. Ces risques entraînent l'intensification de la présence militaire et l'intervention impérialiste dans la zone augmentant par là les tensions. Un exemple nous en est donné par la présence dans le Golfe de forces navales ainsi que par les manoeuvres militaires conduites par les Etats-Unis et appelées "Bright Star".

M. Al-Dali (Yémen démocratique)

En même temps que nous réaffirmons notre position selon laquelle les pays de la zone sont responsables de la sécurité de la région, nous sommes également soucieux de diminuer ces risques, de déployer des efforts pour que les pays concernés apportent la sécurité, la stabilité et la paix à leur peuple.

Nous réaffirmons également que la guerre destructrice, qui oppose deux pays frères, l'Iraq et l'Iran, doit prendre immédiatement fin afin d'éviter de nouvelles pertes humaines et matérielles. Sa poursuite ne servirait que les intérêts de l'impérialisme et du sionisme dont les visées dans la région mettent en danger la stabilité, la sécurité et la souveraineté des peuples de la région.

Nous nous félicitons par conséquent des efforts qui ont abouti à l'adoption par le Conseil de sécurité de sa résolution 598 (1987). Nous voulons rendre hommage à l'action menée par le Secrétaire général des Nations Unies pour mettre en oeuvre cette résolution. Nous espérons que ses efforts permettront que des mesures soient prises par des voies pacifiques pour régler le conflit entre les deux pays voisins.

Nous soutenons la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité parce que nous croyons qu'elle constitue un pas collectif sérieux, qu'elle témoigne de l'effort réel entrepris par le Conseil de sécurité pour assumer les responsabilités qui lui ont été fixées par la Charte de maintenir la paix et la sécurité internationales. La résolution témoigne également de la capacité du Conseil de sécurité à oeuvrer de manière constructive pour réaliser et maintenir un règlement pacifique de ce conflit. Toutefois, nous estimons que ce pas ne doit pas rester isolé; il devrait être suivi d'autres mesures similaires tendant à assumer les mêmes responsabilités dans différentes parties du monde. De cette façon, la capacité du Conseil de sécurité à trouver des solutions politiques permanentes et justes aux problèmes internationaux, en particulier ceux qui menacent la paix et la sécurité internationales, serait réaffirmée et sa crédibilité renforcée.

Malgré l'unanimité qui s'était dégagée pour convoquer une conférence internationale pour la paix au Moyen-Orient, l'opposition manifestée par les Etats-Unis et Israël a constitué le seul obstacle à sa tenue. Nous demandons que des mesures urgentes soient adoptées pour convoquer une telle conférence afin de parvenir à une solution juste et globale de ce problème, solution fondée sur le droit du peuple palestinien à l'autodétermination, le droit à établir un Etat indépendant sur son territoire national. A cette conférence participeraient toutes

M. Al-Dali (Yémen démocr tique)

les parties concernées, y compris l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) qui est le seul représentant légitime du peuple palestinien, aussi bien que les membres permanents du Conseil de sécurité. La crédibilité du Conseil de sécurité et de la communauté internationale sera confirmée lorsque le droit sera rendu à ses propriétaires.

Par conséquent, force nous est de nous interroger : n'est-il pas grand temps de mettre fin à la tragédie historique qui a frappé le peuple palestinien il y a 40 ans? N'est-il pas temps de trouver une solution juste et permanente au problème palestinien qui se trouve être au coeur de la crise du Moyen-Orient et qui constitue la raison majeure du conflit qui s'y poursuit? N'est-il pas grand temps de mettre fin à l'occupation par Israël des territoires palestiniens occupés? N'est-il pas grand temps que des mesures pratiques soient prises pour appliquer les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité sur la Palestine et le Moyen-Orient, de rejeter l'annexion de Jérusalem et des hauteurs du Golan et de mettre fin à l'occupation israélienne dans le sud du Liban?

De même, nous demandons que cessent les politiques et les pratiques israéliennes d'agression, d'occupation et d'expansion dans la région. Nous estimons que certains membres permanents du Conseil de sécurité, en particulier les Etats-Unis d'Amérique dont l'attitude à l'égard d'Israël est tout à fait partielle, devraient adopter des positions à la hauteur de leurs responsabilités, et conformes aux principes de la Charte, plutôt que de s'opposer à la volonté de la communauté internationale.

Dans le même temps, nous estimons que, dans la situation tragique que connaît le Liban, tous les efforts devraient être entrepris pour rendre à ce pays et à son peuple la sécurité et la stabilité et pour garantir son unité et son intégrité territoriales.

En Afrique australe, il nous faut mettre nos actes en conformité avec nos paroles. En effet, certains pays occidentaux s'opposent à l'adoption de mesures pratiques pour mettre en oeuvre le plan des Nations Unies pour l'indépendance de la Namibie qui a été approuvé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 435 (1978). La même année, le plan faisait l'unanimité de la communauté internationale à l'exception du régime raciste de Pretoria qui occupe illégalement la Namibie et dont le seul soutien lui est fourni par les politiques menées par certains pays occidentaux.

M. Al-Dali (Yémen démocratique)

Indépendamment du nom que nous donnons à ces politiques, leur seul objectif est de s'opposer à la mise en oeuvre de cette résolution, et notamment de certaines de ses dispositions comme celle qui établit un lien entre l'indépendance de la Namibie et les questions qui lui sont étrangères, tel que le retrait des forces cubaines d'Angola. On ne pourrait être crédible que si on adoptait des mesures globales à l'encontre du régime raciste d'Afrique du Sud conformément au Chapitre VII de la Charte, d'autant plus que les événements récents qui se sont déroulés en Afrique australe montrent que ces sanctions s'imposent si l'on considère avec tant soi peu de sérieux la possibilité d'éliminer la politique d'apartheid telle qu'elle est pratiquée par ce régime et qui est considérée par la communauté internationale comme étant un crime contre l'humanité.

Nous tenons ici à rendre hommage à la lutte du peuple namibien sous la seule direction légitime de la South West Africa People's Organization (SWAPO). Nous rendons également hommage à la lutte du peuple azanien et à ses mouvements de libération et nous demandons la libération immédiate et sans condition de tous les prisonniers politiques, notamment du héros africain Nelson Mandela. Dans le même temps, nous affirmons que la lutte des peuples d'Afrique australe ne peut être vaincue par la machine de guerre raciste et militaire.

Nous nous devons de soutenir plus fermement la lutte de ces peuples et des Etats africains de première ligne qui subissent l'agression menée contre eux par le régime raciste de Pretoria. Notre devoir nous impose de tenir compte de la collaboration étroite qui s'est instaurée entre les deux régimes racistes, Israël et l'Afrique du Sud, notamment dans les domaines nucléaire et militaire, compte tenu du caractère sérieux que cette collaboration représente entre les populations arabes et africaines.

Nous nous réjouissons de voir que l'ordre du jour de la présente session comporte un point supplémentaire qui prévoit la convocation, sous l'égide des Nations Unies, d'une conférence internationale destinée à définir le terrorisme et à le distinguer de la lutte des peuples pour la libération nationale. Mon pays a eu l'honneur d'appuyer cette idée depuis qu'elle a été avancée, car elle répond à la préoccupation de la communauté internationale devant le terrorisme. Dans le même temps, certains pays occidentaux et racistes ont tenté de donner un caractère terroriste à la lutte légitime menée par les pays qui souffrent de l'occupation raciste et colonialiste, notamment les peuples de Palestine, d'Afrique du Sud et de Namibie et leurs mouvements de libération.

M. Al-Dali (Yémen démocratique)

A cet égard, nous tenons à rappeler que nous condamnons le terrorisme qui provoque la mort de personnes innocentes. Nous condamnons également le terrorisme d'Etat pratiqué par les régimes racistes en Palestine, en Afrique du Sud et en Namibie, et par certains pays en vue de compromettre leur indépendance et leurs régimes nationaux.

Dans le même temps, nous mettons en garde la communauté internationale contre la confusion délibérément créée par certains pays en vue de dissuader la communauté internationale de combattre le terrorisme, et afin d'écraser la lutte légitime de peuples pour déterminer leur propre avenir politique et économique.

Tout en étant conscient des problèmes qui existent dans différentes parties du monde, nous espérons que la question du Sahara occidental sera réglée de façon à garantir le droit de son peuple à l'autodétermination. A cet effet, nous demandons des négociations directes entre les parties concernées. Nous demandons également que la question de Chypre soit réglée sur le plan politique et garantisse l'indépendance de l'île, son intégrité territoriale et son statut de non-aligné. Nous soutenons également les efforts réalisés par le Kampuchea démocratique ainsi que la réunification des deux Corée par des moyens pacifiques et démocratiques. Nous demandons également que soient organisés, conjointement par les deux Corée, les jeux Olympiques prévus pour 1988. Nous soutenons également la lutte des peuples d'Amérique latine et des Caraïbes pour promouvoir leur indépendance politique et économique, et nous soutenons également la lutte du peuple et du Gouvernement de Cuba pour défendre la révolution et nous demandons que soit mis fin au blocus économique dont il est victime.

Par ailleurs, nous espérons qu'un règlement politique et une réconciliation nationale interviendront en Afghanistan et qu'un dialogue se poursuivra entre les trois pays d'Indochine et les membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et nous espérons que la sécurité, la paix et la stabilité régneront en Asie du Sud-Est.

Nous nous félicitons également du plan de paix adopté par les chefs d'Etat d'Amérique centrale au Guatemala et nous espérons qu'il constituera une première mesure qui favorisera les relations dans cette région et permettra aux populations de ces régions de connaître la sécurité, la stabilité et le progrès économique. Il ne fait aucun doute que les chances de paix et de stabilité dans cette région



M. Al-Dali (Yémen démocratique)

seraient favorisées si la communauté internationale soutenait le plan de paix et si tous les obstacles étaient éliminés, et si l'on mettait un terme à tous les actes d'agression destinés à saper la souveraineté du Nicaragua et de son régime national.

Il ne fait aucun doute que l'annonce d'un accord intervenu entre l'Union soviétique et les Etats-Unis sur l'élimination des missiles de portée intermédiaire a conféré un nouvel élan aux efforts internationaux en vue de réaliser des progrès en matière de désarmement nucléaire sous peine de voir disparaître toute l'humanité. Cet accord, qui pour la première fois laisse entrevoir la possibilité d'éliminer une catégorie d'armes nucléaires, est un événement historique qui permet de mieux faire comprendre les réalités de l'ère nucléaire dans laquelle nous vivons et de répondre à la volonté de la communauté internationale en effectuant un désarmement général et complet sous un contrôle international efficace. Cet accord, outre les perspectives d'une réunion au sommet entre l'Union soviétique et les Etats-Unis, reflète également la nouvelle attitude réaliste adoptée face aux problèmes internationaux de notre ère. Cette attitude, prônée en premier par l'Union soviétique, mérite toute notre estime et se fonde sur des relations de bon voisinage et de coopération dans les affaires internationales, relations qui se basent sur la coopération mutuelle et la communauté d'intérêts et non sur l'affrontement et le manque de confiance. Cette attitude représente également une expression vivante de la nouvelle ligne de pensée qu'exige notre monde interdépendant et elle est indispensable aux efforts communs de paix. Nous espérons que cette réunion sera couronnée de succès et que le monde entier bénéficiera de ses résultats, dans tous les domaines. Nous formulons aussi l'espoir qu'elle contribuera aux efforts internationaux destinés à trouver des solutions justes aux problèmes compliqués.

Nous attendons également avec plaisir les nouvelles mesures efficaces et fructueuses destinées à mettre un terme à l'extension de la course aux armements à l'espace extra-atmosphérique, à éliminer toutes les armes de destruction massive et à conclure un traité sur l'interdiction de l'utilisation des armes chimiques, et notamment un accord rapide sur l'interdiction des essais nucléaires.

En ce qui concerne l'océan Indien, dont nous sommes riverains, nous espérons que l'évolution de la situation contribuera aux efforts internationaux destinés à

M. Al-Dali (Yémen démocratique)

convoquer la conférence sur l'océan Indien à Colombo, en tant que mesure nécessaire destinée à assurer l'application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix.

L'ampleur des défis auxquels sont confrontés les pays en développement et l'absence de progrès dans l'instauration du nouvel ordre économique international sont des questions qui préoccupent sérieusement, surtout que nous appartenons à un des pays les moins développés du monde. La communauté internationale a affirmé récemment le lien indissoluble qui existe entre le désarmement et le développement. Cette affirmation exige que de nouvelles mesures concrètes soient prises pour accroître la coopération internationale dans tous les domaines technique, scientifique et économique et pour mettre un terme au retard dans le développement, notamment dans les pays en développement qui connaissent des problèmes économiques, financiers et à la crise de l'endettement dans le monde, afin que nous puissions assister à une coopération économique internationale basée sur des relations d'égalité et où toute l'humanité oeuvrerait en faveur du développement et examinerait les problèmes économiques de la communauté internationale de façon à répondre aux exigences de nos peuples sur le plan économique et social.

M. Al-Dali (Yémen démocratique)

Lorsque nous parlons d'atténuer les conséquences de la crise économique, nous devrions prendre des mesures tangibles qui permettraient la libération du commerce international, l'amélioration des conditions des prêts accordés aux pays en développement et la suppression des effets du problème de la dette que supportent les pays en développement. Cela nous permettrait de faire face à cette crise qui, autrement, risque d'empêcher le développement de se poursuivre dans différents pays en développement. Ces solutions sont donc nécessaires si nous voulons restructurer les relations économiques internationales et donner un nouvel élan aux négociations globales sur l'instauration d'un nouvel ordre économique international. Dans le même temps, nous demandons instamment à la communauté internationale de prendre d'urgence des mesures dans le domaine de l'aide publique au développement, objectif qui avait été accepté lors de la troisième Décennie du développement, ainsi que d'autres mesures s'inscrivant dans le cadre du nouveau et important Programme international d'action pour les années 80 en faveur des pays les moins avancés, afin de leur permettre de surmonter les effets de la crise économique et de promouvoir les efforts en faveur du développement. Ce tournant historique exige de nous de sérieux efforts communs si nous voulons être à la hauteur de la responsabilité collective qui est la nôtre.

Nous sommes convaincus que le multilatéralisme fournit le cadre international idéal pour traiter ces problèmes et constitue une base solide pour la paix et la sécurité internationales. Dans un monde caractérisé par une interdépendance de plus en plus grande des Etats et où les problèmes sont communs, il est indispensable d'adopter une approche collective pour relever ces défis. A cet égard, nous estimons que l'Organisation des Nations Unies peut jouer un rôle majeur et primordial dans la réalisation de ces objectifs et que le mécanisme dont nous disposons dans le cadre de l'ONU n'est absolument pas inadéquat. Cependant, le problème réside dans les obstacles que mettent certains pays à empêcher les progrès qui pourraient être réalisés grâce à ce mécanisme.

Nous tenons également à dire que nous sommes favorables à une réforme administrative et financière de l'Organisation des Nations Unies, si tant est que cette réforme ne soit pas utilisée à des fins politiques susceptibles d'être contraires à la Charte qui se fonde sur l'égalité et la souveraineté de ses Membres.

La présente session s'engage sous le signe de l'espoir et de l'optimisme et nous espérons parvenir à un résultat fructueux qui traduira dans la réalité cette

M. Al-Dali (Yémen démocratique)

vision optimiste. Ce serait une réalité nouvelle dont nous pourrions nous féliciter lors de la prochaine session et qui nous encouragerait à travailler ensemble dans le même esprit pour prendre de nouvelles mesures positives afin de préserver la civilisation humaine et de créer un monde meilleur pour les générations à venir, un monde dont nous pourrions être fiers.

M. KRAVETS (République socialiste soviétique d'Ukraine) (interprétation du russe) : Monsieur le Président, je vous serais reconnaissant de bien vouloir transmettre nos félicitations au camarade Peter Florin à l'occasion de son élection à l'unanimité à la présidence de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale. Nous lui souhaitons plein succès dans l'accomplissement de ces hautes fonctions lourdes de responsabilités.

La quarante-deuxième session de l'Assemblée générale de l'ONU se déroule à un moment historique. L'Assemblée devra user de tout son prestige pour consolider les changements positifs intervenus dans les affaires internationales, surmonter les stéréotypes de l'affrontement et mettre en pratique dans les relations internationales une nouvelle pensée politique.

On a vu apparaître dans la vie internationale un certain nombre de changements encourageants liés à la réalisation des aspirations des peuples du monde concernant la préservation de la paix et le renforcement de la sécurité. Ces espoirs ne sont pas nés d'un optimisme béat ni de la volonté de prendre ses désirs pour des réalités. A l'horizon politique s'est profilée une véritable possibilité de parvenir à des accords sur le problème le plus crucial, à savoir la réduction des arsenaux nucléaires et l'assainissement du climat international dans son ensemble.

Que voulons-nous dire exactement par là?

Tout d'abord, nous pensons à l'accord de principe conclu entre l'URSS et les Etats-Unis en vue de signer un traité sur l'élimination complète de deux types de missiles nucléaires : les missiles à moyenne et à courte portée. Pour la première fois dans l'histoire, l'idée d'un désarmement nucléaire est près de porter ses fruits.

Si ce premier pas - premier et donc particulièrement difficile - était fait, les relations internationales prendraient un tour qualitativement nouveau. Outre son importance politique et militaire majeure, un tel accord changerait également toute la situation sur le plan psychologique car, jusqu'à présent, le processus n'a consisté qu'à augmenter les arsenaux nucléaires.

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

Deuxièmement, Reykjavik et les négociations soviéto-américaines de Washington ont prouvé que, pour peu qu'on en ait la volonté politique, il était possible, c'est une question de principe, de réduire de façon substantielle les armements offensifs stratégiques des deux plus importantes puissances nucléaires tout en respectant strictement le Traité sur les missiles antimissiles balistiques. S'il y a une volonté mutuelle, l'accord sur la réduction de 50 % de leurs armements stratégiques offensifs pourrait même devenir réalité au cours du premier semestre 1988.

Nous sommes également encouragés dans notre optimisme par les progrès accomplis lors des entretiens de Genève, dans le cadre de la Conférence du désarmement, où les représentants de 40 pays sont sur le point de conclure une convention sur l'interdiction des armes chimiques et la destruction des stocks de telles armes.

Des conditions favorables à un retournement de la situation ont été créées du fait que certains Etats ont opté délibérément pour la modération et la retenue.

"Le domaine de l'organisation sensée, responsable et rationnelle des affaires internationales s'étend, bien que timidement, plus vite dans nos esprits",

a conclu Mikhaïl Gorbatchev, Secrétaire général du Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique, dans son article "La réalité et les garanties d'un monde de sécurité", qui a été perçu par l'opinion publique mondiale comme un plaidoyer en faveur d'un monde libéré des armes nucléaires et de la violence.

Cet article, dont la publication a coïncidé avec l'ouverture de la session de l'Assemblée générale de l'ONU, contient des réflexions alarmantes sur ce que pourrait faire, et comment, la communauté des nations afin que la paix soit une réalité politique avant la fin du siècle. Il souligne que les processus les plus objectifs aboutissent spontanément à une situation où notre monde complexe et multiple devient de plus en plus interdépendant et a de plus en plus besoin d'un mécanisme qui permette, de façon responsable, d'examiner et de résoudre ensemble ces problèmes communs. Un tel mécanisme existe : c'est l'Organisation des Nations Unies.

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

La RSS d'Ukraine a depuis toujours favorisé le renforcement du rôle de l'Organisation des Nations Unies comme instrument irremplaçable de paix et d'harmonie des efforts des Etats, du renforcement de son statut politique, juridique et moral et de la démocratisation de ses activités. Notre attachement à l'Organisation a été réaffirmé une fois de plus très clairement lors de la récente visite en RSS d'Ukraine du Secrétaire général des Nations Unies, M. Pérez de Cuéllar.

Aujourd'hui, il faut prendre en compte les intérêts de tous les Etats pour établir des relations internationales et respecter l'équilibre des intérêts si l'on veut aboutir à une politique raisonnable. C'est pourquoi nous devons mettre en commun nos intérêts nationaux face aux problèmes auxquels se heurte l'humanité tout entière. Tout cela se ressent de façon particulièrement sensible ici, aux Nations Unies.

Parmi les problèmes qui existent aujourd'hui, une tâche domine : assurer la survie de l'humanité et la sauver de l'anéantissement nucléaire.

La course aux armements, due à une mauvaise stratégie de dissuasion nucléaire, modifie la vie sur terre et coûte chaque année près de 1 000 milliards de dollars, argent si nécessaire pour améliorer les conditions de vie de centaines de millions d'hommes qui souffrent de la pauvreté, de la faim et de la maladie.

Accepterons-nous, à la fin du XXe siècle, que le bruit des armes couvre la voix de la raison? Ne sommes-nous pas capables de nous associer afin d'épargner à l'humanité les perspectives d'un anéantissement total? Pour la survie de l'humanité, pour son développement, pour les générations actuelles et futures, il faut que toute la force, le pouvoir et l'influence de l'Organisation des Nations Unies soient mis en oeuvre pour parvenir à un monde dénucléarisé et non violent.

Nous sommes convaincus que l'humanité ne pourra pas progresser si elle ne s'oriente pas vers un monde dénucléarisé et non violent. C'est le fondement même de la nouvelle pensée politique à laquelle, croyons-nous, tous les hommes et les femmes sensés sont sensibles. Il est impératif, vital, à cause de la menace d'un anéantissement de la civilisation, d'unir toutes les forces sociales et politiques et de créer une coalition en matière de réalisme, de raison et de bonne volonté politique.

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

La nouvelle pensée politique et la politique étrangère qui lui correspond, et qui se fonde sur une analyse objective du monde d'aujourd'hui, supposent que l'on tienne dûment compte de la multiplicité des forces qui forment la politique mondiale et résultent du fait que la survie de l'humanité nous incombe. Elles visent à développer et à renforcer la confiance entre les nations, à mettre en oeuvre le principe de la coexistence pacifique des Etats, comme norme universelle ultime des relations entre les nations. L'adoption par la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale d'une déclaration sur la renonciation du recours à la menace ou à l'emploi de la force dans les relations internationales pourrait constituer un pas important dans ce sens.

Les Etats socialistes, dont la RSS d'Ukraine, se sont inspirés du critère des valeurs humaines lorsqu'ils ont proposé aux Nations Unies d'élaborer un système global de paix et de sécurité. Les auteurs de cette proposition estiment que la sécurité internationale est indivisible, car elle doit être générale et équitable pour tous, et englober les domaines militaire, politique, économique, écologique et humanitaire. Un tel système de sécurité permettrait de parvenir à un monde dénucléarisé où la menace ou l'emploi de la force serait éliminé et où les relations entre les nations se fonderaient sur le respect mutuel, l'amitié et la coopération. L'important échange de vues qui a lieu au sein de l'Organisation des Nations Unies sur ces questions confirme que l'initiative prise par les pays socialistes a pour but de surmonter les affrontements, d'élaborer des normes civilisées de relations et de créer un climat de compréhension et de confiance mutuelles dans les affaires internationales.

La délégation de la RSS d'Ukraine souhaite que se poursuive et se développe un dialogue international constructif en vue de rechercher ensemble les moyens d'élaborer un système global de paix et de sécurité internationales et d'adopter des mesures concrètes garantissant sur le plan matériel, politique, juridique, moral et psychologique un monde à l'abri de toute menace nucléaire. Ce que les pays socialistes proposent à la communauté mondiale n'est pas un concept à court terme mais un programme rationnel à long terme qui invite chacun à rechercher les moyens d'établir des relations internationales pacifiques et mutuellement avantageuses. La RSS d'Ukraine espère que l'Organisation des Nations Unies jouera

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

un rôle essentiel dans l'élaboration d'un système global de paix et de sécurité internationales, strictement conforme aux buts et principes de l'Organisation qui sont le fondement de sa charte, et en sera également le garant efficace.

Ainsi, le concept de sécurité, comme nous l'entendons, correspond à une nouvelle vision, à la fois politique et philosophique de l'époque que nous vivons et offre un programme concret dont l'exécution nous mènera à un monde dénucléarisé et non violent et, dans une perspective historique, à un monde démilitarisé.

Il est certain que la limitation des armements et le désarmement sont la base d'une sécurité générale. Le 15 janvier 1986, l'Union soviétique a proposé un programme en vue de libérer la planète des armes nucléaires. Ce document contient différentes étapes à réaliser d'ici l'an 2 000 : un monde sans moyens de destruction de masse, un espace extra-atmosphérique pacifique, la limitation des potentiels militaires des Etats à des niveaux raisonnables. Il est important car on y trouve la conjugaison de la nouvelle pensée politique et de la pratique.

Nous estimons qu'il est impossible de résoudre totalement les questions de désarmement nucléaire en se limitant au seul cadre des relations entre l'Union des Républiques socialistes soviétiques et les Etats-Unis d'Amérique. L'Organisation des Nations Unies qui, je dois le dire, joue un rôle unique dans ce domaine, peut et doit y contribuer grandement. La RSS d'Ukraine souhaite que l'Organisation consacre tout son potentiel à cette fin, en utilisant tous les mécanismes de négociation existants, y compris un organe aussi important que le Conseil de sécurité.

La question de l'interdiction des essais nucléaires revêt une importance toute particulière dans l'ensemble des problèmes relatifs au désarmement nucléaire. Il est vital de régler cette question, car la réduction des arsenaux nucléaires en elle-même, sans l'interdiction des essais nucléaires, ne peut résoudre ce problème, étant donné qu'il est toujours possible de moderniser les armes qui restent, c'est-à-dire de créer des armes nucléaires meurtrières et toujours plus sophistiquées. Par conséquent, l'interdiction des essais nucléaires est un pas concret dans la voie d'une élimination réelle des armes nucléaires. Le document intitulé "Dispositions fondamentales d'un traité sur l'interdiction générale et complète des essais nucléaires" présenté par les pays socialistes à la Conférence



M. Kravets (RSS d'Ukraine)

du désarmement à Genève, constitue une bonne base pour entamer des pourparlers constructifs sur ce sujet. La délégation de la RSS d'Ukraine estime que la mise en oeuvre de ces dispositions le plus rapidement possible serait conforme au voeu de l'écrasante majorité des Etats.

Nous nous félicitons de l'accord intervenu entre l'Union soviétique et les Etats-Unis en vue d'entamer avant le 1er décembre des négociations générales sur la limitation puis la cessation complète des essais nucléaires.

L'accord signé entre l'Union soviétique et les Etats-Unis sur la création de centres en vue de réduire le risque nucléaire mérite notre approbation. La RSS d'Ukraine appuie les propositions du Secrétaire général des Nations Unies en vue de la création d'un centre multilatéral pour diminuer le risque de guerre. A notre avis, une ligne de communication directe entre le Siège des Nations Unies, la capitale des pays des membres permanents du Conseil de sécurité et le Bureau du Président du Mouvement des non-alignés jouerait le même rôle.

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

Les Etats socialistes proposent un moyen pacifique de contrer les tentatives irrationnelles de suprématie nucléaire. La RSS d'Ukraine demande à tous les pays de participer activement à la mise en oeuvre du programme de création d'un régime international de production de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques qui prévoit un ensemble de mesures matérielles, scientifiques et techniques assorties de normes et d'accords conformes au droit international. Ce programme permettra de protéger l'humanité des erreurs et des accidents qui peuvent avoir de graves conséquences sur sa vie et sa santé.

La prévention de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique est une autre préoccupation de l'humanité. On ne peut tolérer que les préparatifs de la Guerre des étoiles revêtent un caractère irréversible et créent des difficultés insurmontables sur la voie du désarmement.

Nous sommes convaincus que le programme de l'initiative de défense stratégique est profondément nuisible. Beaucoup le reconnaissent, notamment une partie de la population des Etats-Unis. L'initiative de défense stratégique revêt un caractère profondément militariste et a pour but d'assurer la supériorité militaire et de saper la stabilité stratégique dans le monde.

Dans ce domaine clef, l'absence de politiques réalistes se fait sérieusement sentir. Il faut des mesures concrètes. Tout d'abord, il faut respecter scrupuleusement le Traité sur la limitation des systèmes de missiles antimissiles, qui constitue la pierre angulaire de la stabilité stratégique.

Il est temps qu'à la Conférence de Genève sur le désarmement, on engage des négociations sur la conclusion d'un accord ou d'accords de prévention de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique. L'objectif de ces négociations pourrait par exemple être la mise au point d'accords sur l'interdiction de systèmes de frappe espace-espace et espace-terre, sur la renonciation à mettre au point de nouvelles armes antisatellites, sur l'élimination des armes existantes de ce genre et sur des garanties d'immunité contre les satellites artificiels de la Terre.

La mobilisation des efforts est indispensable pour effectuer une autre tâche urgente: débarrasser le monde des armes chimiques. Comme je l'ai déjà dit, des progrès encourageants ont été enregistrés grâce aux pourparlers tenus dans le cadre de la Conférence de Genève sur le désarmement. Les propositions présentées dernièrement à cette conférence par différents Etats ont permis de dégager le terrain propice à la conclusion d'un accord. La proposition selon laquelle il faut

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

rendre juridiquement contraignant le principe d'inspections obligatoires sur mise en demeure sans droit de refus contribue concrètement au succès des entretiens.

Nous réaffirmons notre appui aux initiatives prises par la République démocratique allemande, la Tchécoslovaquie, la Bulgarie et la Roumanie en vue de la création de zones exemptes d'armes chimiques en Europe centrale et dans les Balkans.

Le progrès vers une véritable sécurité par le désarmement suppose qu'outre l'élimination des armes de destruction de masse, il faut d'urgence tomber d'accord sur la réduction des armes et des forces armées classiques. Les Etats socialistes ont, à plusieurs reprises, déclaré qu'ils étaient prêts à aller dans ce domaine aussi loin qu'iraient d'autres pays. On se rappellera qu'en juin 1986, pour confirmer cette volonté, ces pays ont fait des propositions concrètes visant la réduction sensible des forces armées et des armements en Europe, de l'Atlantique à l'Oural, avec un mécanisme radical de vérification.

La coordination et la mise en oeuvre de mesures exhaustives de contrôle international du désarmement et des activités militaires autorisées, y compris le contrôle des bases militaires étrangères, ainsi que l'adoption par toutes les puissances nucléaires de doctrines militaires de défense, contribueraient, de façon décisive, à l'accroissement de la confiance entre les Etats.

La RSS d'Ukraine appuie l'initiative prise par la République populaire de Pologne en vue de réduire les armements et d'accroître la confiance en Europe centrale, initiative connue sous le nom de Plan Jaruzelski.

Je souligne notre conviction que la libération de ressources financières et de potentiel intellectuel à des fins de développement socio-économique, notamment dans les pays en développement, devrait faire partie intégrante de toutes les mesures de désarmement. Nous croyons que chaque démarche destinée à réduire les armes doit non seulement accroître la sécurité des nations mais également fournir plus de moyens d'améliorer les conditions de vie des peuples. Notre position a été reflétée de façon très nette dans le mémorandum intitulé "Désarmement au service du développement" présenté par les pays socialistes à la récente Conférence sur la relation entre le désarmement et le développement.

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

L'édifice de la paix ne saurait être solide s'il n'est pas tout entier couvert par le système de sécurité. Aussi la RSS d'Ukraine est-elle fermement pour le règlement des conflits et pour l'élimination des foyers de tension régionaux.

Je citerai en premier le conflit au Moyen-Orient, l'un des foyers de tension internationale les plus explosifs et les plus persistants. L'évolution de la situation au Moyen-Orient montre à l'évidence que rien ne sert de miser sur la force militaire, sur l'affrontement et sur les accords séparés. Un véritable règlement ne pourra intervenir que si les troupes israéliennes sont retirées de tous les territoires arabes occupés depuis 1967, si le peuple palestinien est libre d'exercer ses droits inaliénables à l'autodétermination et à la création de son propre Etat indépendant et si on peut garantir le droit de tous les pays de la région à vivre dans la sécurité et au développement. Un moyen raisonnable et juste de parvenir à une paix juste dans la région pourrait être la convocation, sous l'égide des Nations Unies, d'une conférence internationale sur le Moyen-Orient, avec la participation sur un pied d'égalité de toutes les parties intéressées, y compris l'OLP, seul représentant légitime du peuple palestinien, ainsi que des membres permanents du Conseil de sécurité. La communauté internationale est largement en faveur de la convocation de cette conférence. La pierre d'achoppement est toujours la position du Gouvernement israélien actuel.

C'est à la table des négociations qu'il faut trouver des solutions politiques aux problèmes qui opposent l'Iran et l'Iraq pour que cesse leur guerre fratricide.

La présence navale massive des Etats-Unis et d'autres membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord dans une région relativement exiguë où la guerre fait rage risque d'avoir des conséquences imprévisibles.

La République socialiste soviétique d'Ukraine appuie l'application intégrale de la résolution 598 (1987) par laquelle le Conseil de sécurité maintient et renforce l'unité d'action de ses membres permanents. Nous accordons une importance particulière aux efforts politiques déployés dans le cadre des Nations Unies pour orienter le conflit Iran-Iraq sur la voie d'une solution pacifique. Nous estimons que le Secrétaire général peut jouer un rôle important dans la recherche d'une solution juste et acceptable pour les deux parties.

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

Les intérêts de la sécurité universelle, de même que les intérêts vitaux du peuple chypriote, exigent d'urgence des efforts internationaux communs pour régler la situation critique à Chypre. A notre avis, le bon moyen de régler ce problème est la convocation, dans le cadre des Nations Unies, d'une conférence internationale représentative qui pourrait se mettre d'accord sur les éléments indispensables du règlement de ce conflit, tels que la démilitarisation de l'île et la création d'un système de garanties internationales efficaces assurant l'indépendance, la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la République de Chypre. Nous appuyons la mission de bons offices du Secrétaire général et le rôle actif de l'Organisation dans ce domaine.

La République socialiste soviétique d'Ukraine partage l'anxiété de la communauté mondiale devant la situation explosive qui existe en Amérique centrale. Nous exigeons l'arrêt de l'ingérence du Gouvernement américain dans les affaires du Nicaragua et nous déclarons fermement solidaires du peuple du Nicaragua dans sa juste lutte. Il est possible de trouver des solutions mutuellement acceptables dans cette région, comme le prouvent les accords conclus par les Etats d'Amérique centrale sur les moyens d'instaurer une paix juste et durable dans la région.

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

Le règlement rapide du conflit dont l'Afrique australe est le théâtre, où un dangereux foyer de tension persiste, favoriserait la paix et la sécurité internationales. Le régime d'apartheid en Afrique du Sud accroît sa répression contre la population autochtone du pays, poursuit une stratégie qui vise à déstabiliser les Etats de première ligne en exerçant une pression militaire et politique sur eux et continue d'occuper la Namibie. Ce ne sont pas de prétendues "réformes" mais l'élimination complète et définitive de l'apartheid qui est la condition indispensable à l'instauration de la paix et de la sécurité dans la région. La République socialiste soviétique d'Ukraine appuie fermement les Etats africains qui demandent l'application de sanctions globales et obligatoires contre le régime raciste sud-africain, conformément à la Charte des Nations Unies.

La proposition réaliste du Viet Nam, du Laos et du Kampuchea de créer une zone de paix, de stabilité et de coopération durable dans la région constitue une base adéquate en vue de la normalisation de la situation en Asie du Sud-Est. La politique de réconciliation nationale prônée par le Gouvernement de la République populaire du Kampuchea permettrait d'atteindre rapidement cet objectif.

La RSS d'Ukraine s'associe à la République démocratique populaire de Corée pour demander le retrait des troupes américaines de la Corée du Sud et la réunification du pays sur une base démocratique, à l'abri de toute ingérence extérieure. Nous appuyons pleinement la proposition de la République démocratique populaire de Corée de faire de la péninsule Coréenne une zone exempte d'armes nucléaires.

Nous nous sommes arrêtés que sur quelques foyers de tension. Leur élimination et la prévention de nouvelles crises et de nouveaux conflits, aux niveaux régional et global, font partie intégrante des efforts visant la création d'un système global de paix et de sécurité internationales. Les aspects économiques occupent une place importante dans cette conception. Les changements intervenus dans l'économie mondiale et dans les relations économiques internationales se caractérisent, comme dans le domaine politique, par leur interdépendance croissante. C'est là que l'interdépendance des Etats se fait le plus sentir. Cependant, étant donné l'ordre économique international qui prévaut à l'heure actuelle, les conséquences de cette interdépendance affectent différents pays d'une manière terriblement disproportionnée, transgressant grossièrement les principes

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

élémentaires d'égalité, de justice et d'honnêteté. Certains font des profits qui se chiffrent en milliards de dollars pendant que d'autres sombrent dans l'abîme de la faillite économique et financière. Tout cela entraîne des conséquences politiques très graves.

L'existence, dans les relations économiques internationales, d'éléments aussi explosifs que des échanges inégaux, l'esclavage de la dette et d'autres formes de pillage néo-colonialiste des nations en développement constitue un danger réel de cataclysme qui pourrait menacer la paix universelle.

Nous croyons que l'adoption de mesures de contrôle du processus d'interdépendance économique des Etats, qui garantiraient la prévisibilité et la stabilité des relations entre Etats et, en définitive, des échanges économiques mondiaux sûrs et mutuellement bénéfiques, contribuerait très largement à sauvegarder la sécurité internationale. Pour ce faire, tous les pays du monde, grands et petits, industrialisés et en développement, quels que soient leur système social et le niveau de leur développement, devraient joindre leurs efforts et travailler ensemble.

La coopération des Etats dans les domaines écologique et humanitaire fait partie intégrante d'un processus d'édification d'un système global de sécurité. Il n'est pas admissible de faire intervenir des différences idéologiques dans les relations internationales ou de se servir du problème des droits de l'homme et du développement social pour attiser l'affrontement, tout comme il est intolérable de jouer sur les deux tableaux.

Nous invitons tous les Etats Membres des Nations Unies à s'inspirer, dans leurs politiques, de la primauté des valeurs humaines communes et du droit international pour résoudre des différends par la voie de la négociation et se débarrasser du fardeau de l'affrontement et de la suspicion.

La RSS d'Ukraine entend coopérer de manière active avec d'autres pays pour garantir la paix et la sécurité mondiales, dans un esprit de bonne foi et conscients de notre responsabilité commune à l'égard du devenir de la civilisation humaine. Cette attitude est pleinement conforme aux buts et principes historiques de la politique étrangère de l'Etat soviétique, qui célébrera son soixante-dixième anniversaire, le 7 novembre prochain.

Dans nos coeurs et dans nos esprits, la révolution socialiste de 1917 est source de fierté nationale suprême pour le peuple soviétique. La révolution a fait

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

naître un enthousiasme inouï et libéré l'activité créatrice des masses populaires et est devenue l'heure glorieuse d'un peuple victorieux qui a mis fin, une fois pour toutes, à l'exploitation de l'homme par l'homme. Depuis bien des années, le chômage a été éliminé de notre pays. Il n'y a ni minorité ethnique opprimée, ni pauvreté, ni analphabétisme. Les travailleurs vivent dans un climat de confiance en sachant qu'ils sont protégés par leur société; ils sont confiants dans leur avenir.

Nos actes s'inspirent, encore aujourd'hui, de la grande révolution d'Octobre. En République socialiste soviétique d'Ukraine, comme à travers l'Union soviétique, un processus impressionnant de perestroïka est engagé dans tous les secteurs de la vie, afin d'accélérer le développement économique et social de notre société socialiste.

Le fait que le premier acte législatif de l'Etat soviétique soit le décret de paix est hautement symbolique. Notre nouvelle pensée politique, telle qu'elle s'applique en politique étrangère, et notre conduite sur le plan international s'inscrivent dans le droit fil des préceptes de Lénine sur un monde démocratique et juste.

"En appliquant ce précepte",  
a souligné le Premier Secrétaire du Comité central du Parti communiste d'Ukraine, Vladimir V. Shcherbitsky,

"notre parti et l'Etat soviétique font tout pour préserver, renforcer la paix et améliorer la situation internationale complexe et bien souvent explosive."

La délégation de la République socialiste soviétique d'Ukraine est convaincue que ceux qui participent à cette quarante-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies élèveront leur voix d'une manière telle que l'Assemblée elle-même deviendra le lieu et l'école de la coopération et du travail conjoint des Etats à l'élaboration d'un concept de sécurité pour tous, une sécurité adaptée aux réalités de l'ère nucléaire et spatiale.

M. SANI BAKO (Niger) : Monsieur le Président, pour la communauté des nations, pour les peuples des Nations Unies, pour nos gouvernements, la tenue annuelle de la session de l'Assemblée générale est l'occasion d'un espoir chaque année renouvelé et d'une foi chaque année réaffirmée dans la valeur et la permanence des idéaux et des principes contenus dans la Charte de San Francisco,



M. Sani Bako (Niger)

lesquels idéaux et principes reflètent les aspirations légitimes et profondes de l'humanité à la paix et à la concorde entre les nations, à la liberté et au progrès économique et social pour tous les peuples, pour tous les hommes, sans distinction aucune.

Votre élection unanime à la présidence la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale est en soi un symbole. Symbole de cette foi très forte, puissante et dynamogène de tous les peuples de cette planète en notre humanité et en la communauté de notre destin, symbole du long chemin parcouru depuis la fin de la seconde guerre mondiale, pour donner tout son sens à l'unicité de notre monde, à l'universalité de notre existence.

Cette élection vous honore, tout autant qu'elle consacre l'apport positif de votre pays, la République démocratique allemande, à la marche des affaires du monde.

M. Sani Bako (Niger)

Je m'associe donc à l'hommage qui vous est si justement rendu, comme je renouvelle les compliments de la délégation du Niger à S. E. M. Rasheed Choudhury, Ministre des affaires étrangères du Bangladesh, qui a dirigé avec talent, compétence et un sens élevé des responsabilités, les travaux de notre précédente session.

Je faillirais à un devoir si je n'exprimais ici et maintenant au Secrétaire général des Nations Unies, S. E. M. Javier Pérez de Cuéllar, nos appréciations élogieuses pour l'action fort utile qu'il conduit à la tête de l'Organisation. Scrutateur attentif et avisé de la scène internationale, nous l'avons vu, chaque fois que le sort de la paix est en jeu, parcourir le monde et s'activer, avec patience et ténacité, à promouvoir le dialogue indispensable à la réalisation de l'entente entre les uns et les autres. Au nom du Niger, je l'en félicite.

Malgré le lent mouvement qui s'observe ici ou là, la situation politique internationale reste, pour nos gouvernements et pour nos peuples, objet de graves et multiples préoccupations dans de nombreuses régions du monde.

Il en est ainsi dans la partie australe du continent africain que le régime minoritaire raciste de Pretoria a transformé, par entêtement et par arrogance, en un brasier menaçant pour la sécurité de toute la région, et partant pour la paix du monde.

La situation créée et entretenue dans cette partie du continent africain par le régime minoritaire raciste de Pretoria est l'un des plus graves défis à l'autorité des Nations Unies et un affront intolérable et inacceptable à la conscience de l'humanité.

Comment en effet accepter que, malgré les injonctions répétées de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, l'Afrique du Sud continue d'occuper illégalement le Territoire de la Namibie, d'en piller les ressources naturelles, de tuer systématiquement et d'emprisonner tous ceux des Namibiens qui refusent le statut colonial qui leur est aujourd'hui imposé et combattent pour recouvrer des droits qui sont les leurs?

Comment tolérer que l'Afrique du Sud agresse de manière permanente les Etats de la ligne de front, et y organise, avec l'aide de bandes armées créées et financées par elle pour les besoins de sa funeste cause, coups de mains, assassinats, raptés et actes de sabotage?

Comment enfin accepter la persistance de la politique odieuse de l'apartheid, qui est la négation même des valeurs constituant les fondements de la paix et pour la défense desquelles notre organisation a été créée?

M. Sani Bako (Niger)

Non, il n'y a pas de compromis possible avec l'apartheid et les tenants de l'apartheid. Il n'y a pas de compromis possible avec cette politique dans laquelle l'homme nie l'homme, et dans laquelle sont foulées au pied toutes les valeurs à la défense desquelles des millions d'hommes ont sacrifié leur vie et auxquelles la communauté internationale reste profondément attachée. Aucun homme de progrès, aucune conscience sensible, ne saurait dormir en paix tant que persistera dans cette partie du monde ce système odieux, par lequel des hommes nient à d'autres hommes le simple droit d'exister.

Devant l'inefficacité des réprobations verbales et des condamnations, des sanctions économiques globales et obligatoires ont été préconisées contre l'Afrique du Sud par notre Assemblée générale ainsi que par d'autres instances internationales. Ces sanctions devaient avoir pour effet d'obliger le régime minoritaire raciste de Pretoria à renoncer à sa politique inhumaine d'apartheid et à appliquer le plan de paix des Nations Unies pour l'accession de la Namibie à l'indépendance. Il convient de constater que toutes ces actions ont été, jusqu'à présent, mises en échec par l'Afrique du Sud qui, forte des complicités ouvertes ou cachées dont elle jouit, continue de narguer l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale.

C'est le lieu, pour moi, de réaffirmer le soutien et la solidarité du Niger et de son peuple aux peuples de la Namibie et de l'Afrique du Sud dans leur combat libérateur et aux Etats de la ligne de front, victimes d'agressions répétées de la part du régime minoritaire raciste de Pretoria. Le Niger appelle à une action déterminée de la communauté internationale en vue de hâter l'accession de la Namibie à l'indépendance, conformément à la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité, et du démantèlement du système de l'apartheid.

Le Tchad représente assurément, sur le continent africain, un autre foyer dangereux de tension qu'il devient urgent d'éteindre, et qui appelle l'attention vigilante de notre assemblée, en liaison avec les initiatives déjà engagées dans le cadre de l'Organisation de l'unité africaine.

En voisin attentif et disponible, le Niger s'est associé aux nombreuses initiatives prises en vue de ramener la paix au Tchad.

Le retour de la paix suppose, dans ce pays, la paix entre tous les fils du Tchad et, dans la fidélité aux idéaux et aux principes de la Charte de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), la non-ingérence dans les affaires

M. Sani Bako (Niger)

intérieures de ce pays, le respect de son indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale. Hors de cette voie, il n'y a pas, nous semble-t-il, de paix possible.

Le Niger ne peut donc que se réjouir des progrès significatifs réalisés dans le processus de réconciliation nationale initié et patiemment conduit par le Gouvernement tchadien.

De même, nous soutenons l'action entreprise par l'Organisation de l'unité africaine dans le cadre du Comité ad hoc dirigé par S. E. El-Hadji Omar Bongo, Président de la République gabonaise.

Dans une dynamique nouvelle visant à trouver une solution à la question tchadienne, le dernier Sommet de l'OUA réuni à Addis-Abeba en juillet dernier a élevé la composition du Comité ad hoc de l'OUA sur le conflit Tchad-Libye au niveau des chefs d'Etat, et a demandé instamment à toutes les parties de coopérer avec celui-ci.

Il est heureux que la récente réunion du Comité ad hoc à Lusaka ait enregistré, pour la première fois, la participation effective des deux parties, permettant du coup de consolider le cessez-le feu, instauré le 11 septembre 1987, à la demande du Président en exercice de l'OUA.

La réunion de Lusaka a également élaboré et arrêté un calendrier précis de travail, prévoyant notamment une nouvelle rencontre des chefs d'Etat des pays membres du Comité avec les Chefs d'Etat du Tchad et de la Libye.

Il importe, à notre sens, que ces efforts de l'OUA soient reconnus et appuyés par tous.

Dans le communiqué final, rendu public à l'issue de la réunion de Lusaka, les membres du Comité ad hoc ont exprimé leur inquiétude "face aux risques d'internationalisation" du conflit Tchad-Libye. Ces risques existent et doivent à tout prix être évités. La communauté internationale doit y veiller.

Le Tchad et la Libye, quant à eux, doivent comprendre qu'ils ne peuvent s'exclure l'un l'autre. Ils ne peuvent façonner les réalités géographiques, ni refaire à leur façon les cartes du monde. Ils sont condamnés à vivre ensemble. Entre voisins, il sied de se respecter, de se ménager et de vivre en bonne intelligence. Ils doivent résolument inscrire leurs rapports dans ces exigences incontournables du bon voisinage.

Le problème du Sahara occidental continue également d'entretenir une tension regrettable dans le Nord-Ouest du continent africain.

M. Sani Bako (Niger)

Profondément désireux de voir la paix et l'entente régner à nouveau entre pays du Maghreb, le Niger soutient résolument tous les efforts jusque-là entrepris en faveur d'un règlement juste et durable de ce problème.

A cet égard, nous nous réjouissons des récentes tentatives de rapprochement avec la rencontre d'Oujda, et félicitons très chaleureusement S. M. Fahd ben Abdel-Aziz d'Arabie saoudite pour les efforts qu'elle ne cesse de déployer pour apaiser la tension dans cette région de notre continent. De même, je n'oublie pas de saluer l'action discrète, patiente et utile que conduit le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Nous l'encourageons à persévérer dans ses démarches en vue de réunir les conditions propices à l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara qui, seul, permettra de trouver une solution définitive à cette difficile question.

Ailleurs dans le monde, d'autres foyers de tension suscitent angoisse et préoccupation et appellent à une action concertée de la communauté internationale.

M. Sani Bako (Niger)

La guerre fratricide qui oppose l'Iran et l'Iraq, deux pays membres de l'Organisation de la Conférence islamique, du Mouvement des pays non alignés et de l'Organisation des Nations Unies, deux pays que tout devrait normalement rapprocher, est de ceux-là. Cette guerre, qui est aujourd'hui dans sa huitième année, a connu ces dernières semaines une escalade plus dangereuse et menaçante pour l'ensemble du golfe Arabo-Persique. L'arrêt des hostilités et l'acceptation du dialogue sont les seuls moyens d'aboutir à une paix juste et durable. Le Niger se félicite de l'adoption, par le Conseil de sécurité, le 20 juillet dernier, de la résolution 598 (1987), et lance un pressant appel aux deux belligérants pour qu'ils acceptent les termes de cette résolution et coopèrent avec le Secrétaire général pour sa mise en oeuvre.

Les chances d'un règlement négocié, global et définitif du problème du Moyen-Orient semblent toujours inaccessibles. Les droits fondamentaux et inaliénables du peuple palestinien continuent d'être ignorés et bafoués. Israël continue toujours d'occuper des territoires arabes et, dans son dessein de mettre la communauté internationale devant le fait accompli, il s'active à modifier la structure démographique, le statut juridique, culturel et religieux des territoires palestiniens, y compris Jérusalem. L'opinion internationale s'est maintes fois élevée contre ces pratiques, et a ordonné le retrait d'Israël de tous les territoires arabes occupés, la cessation des mauvais traitements infligés aux populations vivant dans ces territoires et l'arrêt de l'exploitation des ressources s'y trouvant.

Dans le même temps, le drame libanais perdure dans une sorte d'indifférence générale de la communauté internationale. Dans un cas comme dans l'autre, Israël doit comprendre que sa propre existence ne sera pas pour toujours garantie par la force, mais qu'elle le sera par un règlement pacifique, global et durable du problème palestinien, et plus généralement de la question du Moyen-Orient. Il doit se faire à l'idée que la question de Palestine est l'élément central du conflit au Moyen-Orient, et que la paix dans la région implique le droit de l'Organisation de libération de la Palestine, représentant unique et légitime du peuple palestinien, de participer sur un pied d'égalité à tout processus de négociations visant une solution globale, juste et durable du problème du Moyen-Orient.

L'Amérique centrale constitue également une zone toujours troublée sur laquelle notre assemblée générale se doit de maintenir encore toute son attention.

M. Sani Bako (Niger)

En effet, depuis de nombreuses années, cette région est plongée dans une crise grave. Il y a lieu aujourd'hui de se féliciter du nouvel espoir qui est en train de poindre avec l'élaboration par les pays de la région du plan de paix de Guatemala que le Niger salue.

Nous demeurons également attentifs au développement de la situation dans la péninsule Coréenne, où la tension demeure toujours vive. Nous encourageons les efforts engagés par les deux Corée en vue de la réunification pacifique de leur grande nation.

S'agissant de la situation au Kampuchea et en Afghanistan, le Niger, une fois de plus, tient à réaffirmer l'inacceptabilité de l'occupation par la force de territoires appartenant à d'autres pays, en violation des normes du droit international et des principes de la Charte des Nations Unies.

La communauté internationale doit continuer d'oeuvrer afin que ces deux pays puissent pleinement, et par leur propre volonté, décider de leurs orientations politiques et de l'avenir que leurs populations respectives auront librement choisi, et pour que soit garanti et respecté leur statut d'Etats non alignés.

L'avis est généralement partagé que la course effrénée aux armements est l'un des plus graves et gigantesques défis auxquels notre monde est confronté.

Nul n'ignore qu'une confrontation nucléaire mettrait en péril la civilisation humaine tout entière et anéantirait toute forme de vie sur terre. C'est pourquoi il est impératif que les grandes puissances autant que tous les pays concernés renoncent à leur programme nucléaire et amorcent une politique courageuse et hardie de désarmement total. Nous vivons actuellement un moment historique de l'humanité, parce que décisif du devenir de l'homme sur terre; et ce que l'histoire retiendra, c'est la décision sage des pays dotés de la capacité nucléaire d'abandonner leurs programmes et de détruire ces engins de destruction implantés en maints endroits du globe. Ce serait là une décision qui grandirait l'homme, le réconcilierait avec son environnement et avec lui-même, parce qu'elle donnerait la preuve qu'il est capable de raison et qu'il sait s'arrêter lorsqu'il le faut.

Pour nous autres, pays en développement, observateurs attentifs de cet état de fait, le constat est désespérant et révoltant de voir engloutir ces sommes colossales, se chiffrant en milliards de dollars, dans cette folle aventure qui, somme toute, ne vise que l'anéantissement de l'espèce humaine, alors même que, dans de vastes régions du monde, des millions d'hommes végètent dans le dénuement le plus complet, luttant quotidiennement pour tout simplement survivre.

M. Sani Bako (Niger)

Le récent accord de principe auquel sont parvenus, voilà deux semaines environ, les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique sur l'élimination des missiles de portée intermédiaire est à cet égard encourageant et nous donne quelque raison d'espérer en l'avènement d'un monde moins incertain.

Aux préoccupations d'ordre politique que je viens d'évoquer s'ajoutent d'autres préoccupations, tout aussi pressantes, liées à la crise grave, profonde et prolongée de l'économie mondiale.

En effet, les pays du tiers monde continuent de connaître une situation économique plus difficile que jamais, dont l'aspect le plus critique est l'alourdissement croissant de la dette.

Ainsi, si quantitativement la dette globale de l'Afrique est de loin inférieure à celle d'autres continents, voire de certains pays pris individuellement, son fardeau, du fait de la situation économique critique du continent, est devenu insupportable pour la majorité des pays africains. Le service de la dette a atteint, dans la plupart de ces pays, le seuil de 30 % des recettes totales d'exportation, chiffre considéré comme le maximum tolérable pour un pays. Pour certains de ces pays, le service de la dette correspond à 66 % des recettes d'exportation, tandis que pour d'autres, il est tout simplement égal à 100 %.

Vous conviendrez avec moi que payer un service de la dette d'un tel ratio est économiquement déraisonnable. Cela fait tout simplement partie des choses impossibles. Ainsi, en dépit de leur désir sincère d'honorer leurs engagements contractuels, nombre de pays africains se trouvent aujourd'hui dans l'impossibilité matérielle d'y faire face en raison de leur situation économique.

Les voies jusqu'à présent prospectées n'ont guère permis de trouver des solutions satisfaisantes à ce problème. Celles-ci vont des mesures unilatérales prises par les débiteurs aux politiques de rééchelonnement prônées par les créanciers. Le Niger est d'avis que seuls le dialogue et la concertation permettraient de trouver une solution au problème de la dette. C'est ensemble que créanciers et débiteurs doivent réfléchir et discuter pour prendre des initiatives hardies et novatrices en la matière.

Au-delà de cette question de la dette, c'est tout le problème du redressement des économies africaines, si durement frappées par la crise, qui se trouve posé.



M. Sani Bako (Niger)

La communauté internationale a reconnu, à l'occasion de la session extraordinaire qu'elle a consacrée à la situation économique du continent, la réalité et la profondeur de cette crise. Elle a admis que l'Afrique, malgré son énorme potentiel, demeure le moins développé de tous les continents. Tous les indicateurs économiques placent l'Afrique loin derrière les autres continents. La crise a entraîné une baisse sensible du revenu par habitant et fait enregistrer des taux de croissance stationnaires ou négatifs dans maints pays.

D'après toutes les projections, les perspectives de redressement, de croissance et de développement demeurent extrêmement aléatoires, à moins que les efforts que déploient actuellement les pays africains ne reçoivent le plein appui de la communauté internationale. L'Afrique l'a reçu en mai 1986, lors de la session extraordinaire.

Toutefois, près d'un an et demi après l'adoption du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, force est de constater que les partenaires de l'Afrique marquent le pas dans le respect de leurs engagements. Et pourtant, l'Afrique, dans le cadre de cette entreprise de coresponsabilité et au prix de sacrifices incalculables, a adopté des programmes d'ajustement structurel et des mesures d'assainissement et de redressement.

M. Sani Bako (Niger)

Malgré des résultats déjà encourageants enregistrés, les pays africains n'ont pas reçu, de la part des pays industrialisés, le niveau d'aide et d'assistance qui leur est nécessaire pour amorcer un décollage économique véritable. Ce continent de la vie et de l'espoir méritait et mérite pourtant une réaction plus positive de la communauté internationale. L'Afrique, qui a été le berceau de l'humanité et qui a contribué de manière significative au développement et au rayonnement de grandes civilisations, a été aussi, aux moments critiques de leur histoire, aux côtés de ces grandes nations d'aujourd'hui qu'elle a aidé à se défendre et à se préserver. Il est dès lors justice et devoir que ces nations lui apportent aujourd'hui leur assistance pour l'aider à surmonter ses propres difficultés.

L'Afrique a, en effet, un besoin urgent d'assistance pour faire notamment face à la situation agricole et alimentaire des plus précaires qu'elle connaît. Le relèvement de l'agriculture africaine est la condition du développement du continent. Ainsi, pour les pays du Sahel comme le mien, la stratégie du développement est en priorité fondée sur le développement agricole. Cette option a été clairement réaffirmée dans le Plan quinquennal de développement économique et social 1987-1991 du Niger, autour duquel a été organisée, en juillet dernier, à Genève, une table ronde des bailleurs de fonds. Les principaux partenaires du Niger se sont félicités de la pertinence et du sérieux des politiques et stratégies qui sous-tendent les actions de développement économique et social programmées par mon gouvernement. L'engagement a été pris de les soutenir et de les matérialiser. Je voudrais ici renouveler à tous nos partenaires l'expression de la profonde gratitude du peuple nigérien et de ses dirigeants.

Il s'agit pour nous, dans ce secteur clef que constitue l'agriculture, de faire face à l'adversité de la nature, de lutter contre les conséquences désastreuses de la sécheresse pernicieuse qui sévit au Sahel et de réaliser les infrastructures hydro-agricoles indispensables à la réalisation de notre autosuffisance alimentaire. L'effort à consentir est donc considérable, mais nous sommes déterminés à l'accomplir. Parmi les nombreuses initiatives prises par le gouvernement, et qui toutes traduisent cette détermination, je mentionnerai l'engagement de Maradi, qui a donné naissance au Plan directeur de lutte contre la sécheresse dans les pays membres du Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et à l'organisation d'une véritable mobilisation populaire contre les phénomènes de dégradation de l'environnement.

M. Sani Bako (Niger)

Le Niger se félicite à cet égard du rapport élaboré par la Commission mondiale pour l'environnement et le développement, sous la direction de Mme Brunthland, Premier Ministre de la Norvège. Ce rapport souligne avec pertinence le lien indissoluble qui existe entre la protection de l'environnement et le bien-être de l'homme. Il est en effet impossible de dissocier aujourd'hui les problèmes de l'environnement des questions économiques et du développement. Nous nous associons aux conclusions de la Commission mondiale, qui rejoignent par ailleurs celles de la Conférence "Silva", tenue en février 1986 à Paris. Il faut admettre, en effet, que si nous ne mettons pas en oeuvre, dès aujourd'hui, une véritable politique soutenue de protection de l'environnement, intégrant à la fois la production agricole et pastorale et la lutte contre le phénomène de la désertification, nous mettrons en péril les bases de notre avenir à tous. Les effets tragiques de la désertification au Sahel, et en particulier au Niger, prouvent que chaque fois que l'équilibre est rompu entre l'homme et son milieu naturel, le cercle vicieux de la sécheresse et de la famine devient une donnée permanente.

C'est, du reste, dans ce contexte que se situe cette année, au Niger, la saison agricole, qui nous procure les plus vives inquiétudes et qui nous laisse les plus faibles espoirs. En effet, une saison pluvieuse trop tardive et des précipitations mal réparties dans l'espace et dans le temps ne nous permettront pas, hélas, de couvrir nos besoins alimentaires pour l'année à venir. Selon les estimations actuelles de nos services techniques, nous enregistrons un déficit céréalier de l'ordre de 350 000 tonnes à l'issue de la campagne agricole en cours. Mais des dispositions sont déjà prises par mon gouvernement, à la fois par ses propres moyens et en comptant sur le concours bienveillant de la communauté internationale, pour combler ce déficit.

Ainsi, il nous faut acheter des semis, des engrais et du petit matériel aratoire et d'arrosage. Il nous faut surtout, dans un pays dont plus de la moitié de la superficie est désertique, mobiliser toutes les énergies disponibles pour arrêter l'avancée du désert, pour empêcher que les vents de sable ne recouvrent les quelques oasis ou les maigres couches végétales ou cultivables qui nous permettent de pratiquer ce que nous appelons chez nous les "cultures de contre-saison".

M. Saní Bako (Niger)

Voilà les préoccupations du peuple du Niger. Elles sont, après tous les discours que nous avons entendus depuis l'ouverture de cette session, celles de nombreuses autres nations du monde qui ont soif de paix, de liberté et de progrès. Ces espérances donnent un relief particulier à la valeur de l'action que nous menons ici.

Le Président Seyni Kountché disait du haut de cette même tribune :

"... avec la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Charte des Nations Unies est certainement la plus belle, la plus noble, la plus pertinente résolution que l'homme ait jamais votée." (A/36/PV.25, p. 28/30)

Elle est tout cela, parce qu'elle cristallise ces espérances et fait de cette enceinte le cadre irremplaçable pour les réaliser.

M. BASSOLE (Burkina Faso) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter à l'occasion de votre élection à la vice-présidence de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Je vous serais également reconnaissant de bien vouloir transmettre au Camarade Peter Florin les félicitations de notre délégation pour son élection à la présidence de la quarante-deuxième session ordinaire de l'Assemblée générale. Cette élection, en même temps qu'elle consacre ses talents de diplomate chevronné, honore son pays, la République démocratique allemande, avec lequel le Burkina Faso entretient les meilleures relations. Aussi, c'est avec un réel plaisir que je lui adresse mes félicitations, ainsi que celles de ma délégation.

Permettez-moi, par ailleurs, de rendre un hommage sincère et mérité à son prédécesseur, M. Humayun Rasheed Choudhury, qui a présidé avec bonheur la quarante et unième session.

Je profite de l'occasion pour réitérer notre soutien actif et nos encouragements militants au Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, pour les efforts inlassables qu'il ne cesse de déployer pour défendre les nobles idéaux de notre Organisation.

Comme chaque année, nous nous réunissons pour échanger nos points de vue, nous concerter sur les problèmes internationaux et sur les questions d'intérêt commun.

Nous nous réunissons pour rechercher ensemble les solutions à nos maux. Pas seulement ceux qui nous opposent, mais aussi ceux que chacun de nos Etats rencontre à son seul niveau.

M. Bassolé (Burkina Faso)

Malheureusement, année après année, nous nous sommes progressivement installés dans une tour de Babel où les langages les plus divers s'entremêlent et s'entrechoquent : la voix de l'Ouest, la voix de l'Est, la voix des Non-Alignés, celle des Alignés des Non-Alignés se font entendre dans la cacophonie la plus totale.

Depuis longtemps déjà, les sentiments de fraternité et d'amitié, les sentiments d'humanisme se sont éteints en nous. Ils ont fait place aux arguments de la force et au langage des intérêts matériels.

Le comportement des nations puissantes, économiquement et militairement, a chaque jour un peu plus fini de nous convaincre que, dans la cour de la communauté internationale, l'on vous fait blanc ou noir selon que vous êtes puissant ou faible. L'égalité, la souveraineté, l'indépendance, la dignité deviennent des mots de plus en plus vidés de leur contenu. Je ferai une simple observation pour illustrer ces propos.

Pendant le débat général des sessions annuelles, nous voyons la salle devenir archicomble lorsque certaines délégations interviennent et se vider de manière regrettable à la fin de leur intervention. Pour écouter ces mêmes intervenants, le niveau de présence de nos différentes délégations est des plus élevé possible. Mais combien seront-elles ces mêmes délégations, qui seront présentes dans notre salle au niveau de ministre ou même de représentant permanent, lorsque vient le tour du Burkina Faso ou de l'un quelconque de nos petits Etats d'apporter sa contribution à nos débats?

Ce comportement n'est pas gratuit. Il est simplement la manifestation consciente des uns affirmant leur supériorité sur les autres. Comment peut-il en être autrement lorsque des déjeuners, des dîners sont organisés en l'honneur des délégations africaines, asiatiques ou latino-américaines auxquels ceux-là mêmes qui n'ont pas jugé utile de venir les écouter les convient.

L'Afrique a faim; l'Asie a faim; l'Amérique latine a faim. Cela est une réalité avec laquelle nous vivons et que nous nous employons à faire disparaître. Mais ce dont nos différents continents ont le plus faim, c'est de justice, de liberté, d'indépendance et de dignité.

Les sessions de l'Assemblée générale de notre organisation doivent constituer des moments privilégiés où des échanges mutuellement enrichissants s'opèrent, non une jungle où le plus fort dicte sa loi.

M. Bassolé (Burkina Faso)

Nos déchirements, nos tiraillements, nos empoignades verbales sont bien loin de refléter cette émulation vivifiante et dynamique que devraient être ces échanges, cette émulation porteuse du témoignage de notre volonté ardente et commune de transformer notre monde pour le mettre au service du bonheur de nos peuples.

Notre organisation ne sera véritablement efficace et au service de la paix des peuples que lorsque l'on acceptera, ici même, de donner à chacun de nos Etats, et surtout aux plus déshérités d'entre eux, toute la considération qu'ils méritent, non pour ce que l'on veut qu'ils soient, mais pour ce qu'ils sont.

J'ai choisi d'ouvrir mon intervention sur ces propos qui peuvent paraître quelque peu insolites, parce que l'incapacité de notre organisation à apporter des solutions adéquates aux problèmes qui assaillent le monde n'est rien de plus que le reflet fidèle de nos états d'âme.

Les sessions succèdent aux sessions, les discours aux discours, sans que la situation cahotique du monde ne montre des signes perceptibles d'une évolution positive : les mêmes foyers de tension, les mêmes déséquilibres criants, les mêmes injustices, les mêmes peurs continuent de nous interpeler et de troubler nos consciences.\*

Nous avons parlé, mais cela n'a pas empêché que tombe le Président Samora Machel, victime de nos tergiversations et de nos inconséquences. Gloire et honneur à sa mémoire! Ce crime lâche et barbare n'aura pas ébranlé la conscience de ceux qui se posent en gendarmes du monde.

En Afrique australe perdure et persiste une situation qui est un défi à la dignité humaine, aux règles du droit international et à notre organisation. Le régime ignominieux de Pretoria a réussi à anesthésier la conscience de la communauté internationale et à la rendre apathique face aux indescriptibles souffrances que génère l'apartheid et aux crimes odieux que celui-ci commet quotidiennement.

Sinon, comment expliquer que l'apartheid, crime contre l'humanité comme nous l'avons qualifié ici même, ne puisse être châtié en tant que tel? Pendant que les uns et les autres hésitent, prennent des gants ou des assurances, la minorité,

---

\* Le Président reprend la présidence.

M. Bassolé (Burkina Faso)

parce qu'elle est blanche, oppresse, opprime, violente et tue avec une insouciance abominable la majorité dont le seul, l'unique crime, est d'être noire.

Dans cet enfer, les combattants de la liberté et le peuple noir martyr de l'Afrique du Sud poursuivent stoïquement leur lutte. Les dernières grèves qui ont eu pour conséquence prévisible le licenciement de nombreux travailleurs, l'assassinat de femmes, d'enfants et d'opposants noirs, sont le témoignage le plus récent de la détermination de la majorité de triompher de l'apartheid, quel qu'en soit le prix.

La Révolution burkinabé s'est, pour sa part, résolument engagée aux côtés de ces combattants pour la dignité et la liberté. C'est ainsi que le peuple burkinabé a canalisé son aide à ses frères sud-africains à travers un fonds de lutte anti-apartheid alimenté par des contributions volontaires.

En outre, des dispositions ont été prises pour réunir à Ouagadougou, du 8 au 11 octobre 1987 - dans quelques jours donc - un forum anti-apartheid. Le Comité d'organisation de ce forum international porte le nom de Bambata, en mémoire du vaillant combattant sud-africain lâchement exécuté par les criminels de Pretoria.

Cette rencontre internationale, nous l'espérons, permettra de sensibiliser davantage les peuples du monde à la lutte sans merci que l'ANC et d'autres mouvements de libération sud-africains mènent courageusement pour mettre un terme à l'ignoble système de l'apartheid.

Le Burkina Faso, qui partage l'idéal des combattants de la liberté dans leur quête pour l'instauration d'une société démocratique et multiraciale, estime pour sa part qu'une Afrique du Sud libérée de l'apartheid sera d'un concours inestimable pour la réhabilitation et la revalorisation de la dignité humaine.

A ce propos, qu'il me soit permis, tout comme nous l'avons fait par le passé pour d'autres pays, de saluer la décision du Canada d'appliquer les sanctions et d'aller, au besoin, jusqu'à la rupture des relations diplomatiques avec le régime raciste d'Afrique du Sud.

Nous avons parlé, mais cette Afrique du Sud est restée sourde à nos paroles.

En Namibie - ce symbole de l'impuissance de notre organisation -, l'Afrique du Sud, aidée de ses alliés impérialistes et foulant aux pieds la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité des Nations Unies, continue à piller les richesses et à bafouer le droit des peuples à l'autodétermination. Mon pays

M. Bassolé (Burkina Faso)

réitère son soutien à la SWAPO, unique représentant du vaillant peuple namibien. De même, le Burkina Faso réaffirme son appui et sa solidarité agissante aux Etats africains frères de la ligne de front qui subissent quotidiennement les assauts déstabilisateurs du régime raciste de Pretoria à partir du Territoire namibien, sans que ceux qui nous dominent et s'estiment investis d'une mission mondiale ne daignent lever le moindre bouclier.

Nous avons parlé sans pouvoir prévenir l'explosion de la situation au Tchad. Cette situation préoccupe au plus haut point mon pays car elle constitue indubitablement une menace à la paix et à la sécurité en Afrique.

Toutes les nations éprises de paix, notamment les membres de l'Organisation de l'unité africaine, doivent tout mettre en oeuvre pour créer les conditions propices à l'unité nationale au Tchad par le retrait des troupes étrangères et par l'arrêt de toute forme d'intervention extérieure.

C'est en tout cas dans cette optique que le Burkina Faso déploie des efforts de médiation entre, d'une part, les Etats frères de la Libye et du Tchad et, d'autre part, entre les différentes factions politiques tchadiennes antagonistes.



M. Bassolé (Burkina Faso)

A l'heure où chacun de nous s'emploie au mieux de sa détermination à servir la paix partout où celle-ci est menacée ou rompue, à réconcilier les esprits, et à faire en sorte que Tchadiens et Libyens donnent la priorité à la force de l'argument sur l'argument de la force brutale et aveugle, il est tout simplement regrettable que certaines délégations se jouent ici même des souffrances que ces deux Etats endurent, en se livrant à des déclarations peu constructives.

Je le dis, Monsieur le Président, car s'il avait été aussi facile de départager deux Etats qu'oppose un problème de frontière héritée de la colonisation, le Burkina Faso et le Mali auraient fait l'économie d'une guerre fratricide.

Laissons donc le soin et le temps à l'OUA de poursuivre ses efforts. Les résultats auxquels notre Organisation est parvenue à Lusaka montre, si besoin est, que restaurer la confiance et la paix entre ces deux Etats frères n'est pas au-dessus des forces de l'Afrique pour peu que l'on veuille mettre fin aux ingérences extérieures.

Sur la question du Sahara occidental, la position du Burkina n'a pas varié.

Là encore, plus d'une décennie de discussions n'a pas réussi à faire aboutir les solutions préconisées.

Mon pays espère que le Maroc prendra toutes les dispositions requises pour permettre un aboutissement des démarches du Secrétaire général.

Monsieur le Président, nous avons parlé, et pendant de longues années, du Moyen-Orient et en particulier des territoires arabes et palestiniens occupés dans lesquels la même misère persiste. Et pourtant, nous continuons d'assister, impuissants ou impassibles, ou les deux à la fois, à l'application de la loi du plus fort, c'est-à-dire de la loi de l'occupant israélien.

Là encore, notre Organisation n'a pas réussi à assurer au peuple palestinien son droit inaliénable à un Etat indépendant et souverain.

Là encore, la contrainte n'est jamais apparue aux puissants comme une nécessité indiquée pour amener Israël à récipiscence!

Le Liban s'éteint lentement, et cela malgré nos paroles. Il nous faut plus que jamais craindre que les ingérences extérieures ne compromettent l'existence même de l'Etat libanais et la souveraineté de son peuple.

M. Bassolé (Burkina Faso)

Le Burkina souhaite que l'appel du Président Gemayel, lancé du haut de cette tribune en septembre dernier, soit entendu et que, par conséquent, s'effectue dans les meilleurs délais le retrait de toutes les troupes étrangères à l'exception, bien sûr, de la FINUL.

Nous avons parlé, honorables délégués, parlé neuf années durant du foyer de tension que crée la guerre fratricide qui oppose l'Iran à l'Iraq.

Aujourd'hui, ce foyer de tension cristallise l'attention. Le monde est devenu fiévreux. L'on parle, sans la moindre petite gêne, d'embargo. Plus personne ne semble se soucier ni prendre en compte nos paroles. L'argument de la force est devenu à nouveau une nécessité à laquelle mon pays se refuse catégoriquement de souscrire. Car cette attitude a pour mobile, non de mettre un terme au gâchis en vies humaines et en moyens économiques engendré par neuf ans d'affrontements armés, non de préserver la paix dans la région, mais de protéger certains intérêts. Je tiens à rappeler que lorsque la question du minage des ports du Nicaragua s'est posée, les redresseurs de torts n'ont pas fait légion.

Ceci étant, nous ne pouvons que réitérer nos appels pressants à ces deux pays auxquels nous lie notre appartenance commune au Mouvement des pays non alignés et à la Conférence islamique afin qu'ils arrêtent les hostilités et pour éviter que d'autres ne se servent d'eux pour conduire le monde à l'irréparable.

Nous saisissons l'occasion pour saluer les efforts déployés par le Secrétaire général des Nations Unies pour ramener la paix dans cette partie du monde.

La contribution que le Burkina Faso a toujours essayé d'apporter à la recherche d'une solution définitive à ce conflit vise tout d'abord et avant tout à préserver à notre Organisation sa crédibilité. L'arrêt des hostilités que mon pays appelle de ses vœux n'est pas et ne saurait être exclusif de l'établissement objectif des responsabilités des parties en cause.

La paix en Asie reste sérieusement compromise par la situation au Kampuchea. Nous ne pouvons que souhaiter l'instauration rapide d'une paix honorable pour tous.

L'unification pacifique de la Corée ne s'est pas encore faite alors que nous en parlons année après année. Les efforts déployés pour transformer notre quête en une réalité sont sapés par des forces de division extérieures au peuple coréen.

En Afghanistan, les récentes manifestations d'une réconciliation nationale laissent augurer de l'extinction prochaine de ce foyer de tension. Ce que ne peut que renforcer le désengagement des forces soviétiques.

M. Bassolé (Burkina Faso)

Monsieur le Président, nous avons parlé, de longues années durant. Mais, parce que nous étions petits, parce que nous n'avions aucun moyen de coercition, la course aux armements est allée bon train. Aujourd'hui, elle a atteint des cimes qui, en vérité, effraient ceux qui, hier, s'en donnaient à coeur joie. Il faut à présent désarmer.

Comme je le soulignais ici même il y a un an, le plus grand drame que connaît l'humanité en cette fin de XXe siècle, ce sont les conséquences de l'armement à outrance, en particulier de l'armement atomique.

En effet, outre la peur qu'il engendre en ceux qui sont à même d'en mesurer les conséquences, il y a la triste réalité que cette course a drainé avec elle d'énormes ressources matérielles et humaines et qu'il va falloir très certainement consacrer au désarmement complet et total les mêmes ressources.

Dans une telle perspective, nos espoirs de voir ces ressources mises au service du développement deviennent aléatoires.

Monsieur le Président, au titre des maux qui minent encore cette année notre monde, figure la crise économique internationale résultant du déséquilibre des relations entre les nations industrialisées et les pays en développement.

Les principaux facteurs qui en constituent la trame sont : l'environnement international hostile, la détérioration des termes de l'échange qui s'aggrave, la chute continue des prix des produits de base, la réduction alarmante du flux des ressources financières, la problématique de la dette extérieure et de son service.

Ce dernier facteur est, sans aucun doute, l'élément clef de la crise, car sa solution, par un effet d'entraînement, peut aboutir à celle des autres facteurs.

Aussi, le Burkina Faso, dont la position est là-dessus bien connue, estime toutefois que, si le problème de la dette doit faire l'objet d'un compromis étant donné la tendance actuelle des pays débiteurs, ce problème trouverait sa solution dans une indexation des remboursements sur les recettes d'exportation, indexation qui tiendrait compte à la fois des capacités de remboursement et de l'effort de développement du débiteur.

Monsieur le Président, il est évident que le contexte actuel de crise et de déséquilibre de l'économie mondiale rend plus difficile la tâche de développement de pays comme le Burkina Faso.

Le processus de développement intensif défini il y a deux ans en vue de pourvoir notre pays d'une ossature économique solide reste toujours, en dépit de efforts et des sacrifices consentis au plan national, à la merci de calamités naturelles telles une sécheresse toujours possible ou une invasion de criquets migrants, tout comme il est tributaire des aléas des financements internationaux.

Malgré ces difficultés, nous avons bon espoir d'atteindre certains objectifs entre autres le désenclavement du pays par la création d'une infrastructure de voies de communications, et l'autosuffisance alimentaire à travers une politique conséquente de l'eau, et en mettant l'accent sur la modernisation du secteur agricole et pastoral, la mise en place d'une agro-industrie, et enfin et surtout la lutte contre la désertification.

En ce qui concerne cette dernière, il y a lieu de noter que, depuis plus de deux ans, le peuple burkinabé mène une lutte intensive pour rétablir l'équilibre de l'écosystème.

Cette action est menée sur trois fronts et a été dénommée "les trois luttes". La première consiste en une série de mesures visant à mettre fin à une pratique traditionnelle qui ravage la couverture végétale : il s'agit des feux de brousse habituellement allumés par les paysans à des fins de chasse ou de débroussaillage des champs. La deuxième réglemente la coupe anarchique du bois de chauffe afin de protéger les arbres et les forêts. La troisième lutte, enfin, concerne la divagation des animaux, lesquels, par l'effet du pâturage inorganisé, causent la destruction de la flore.

En outre, et toujours dans le domaine de la lutte contre la désertification, le Burkina envisage de mettre au point un vaste programme de reboisement. Il s'agit du projet de ceinture verte, car celui-ci consiste à "ceindre" la zone la plus touchée par la sécheresse d'une bande boisée pouvant aller jusqu'à 25 kilomètres de large pour contenir l'avancée du désert.

Un tel programme, compte tenu de son envergure, nécessitera, pour sa mise en oeuvre, d'énormes moyens et ressources dont mon pays ne dispose pas entièrement.

M. Bassolé (Burkina Faso)

Nous gardons l'espoir de voir la communauté internationale participer effectivement et efficacement à la réalisation de ce projet dont l'importance, j'en suis sûr, n'échappe à personne.

Dans la mise en oeuvre de notre processus de développement, il est un facteur sur lequel le Burkina mise en priorité absolue : celui de l'intégration de la femme dans tous les secteurs.

Le 8 mars 1987 a été célébrée à Ouagadougou la Journée internationale de la femme. A cette occasion, le Président du Conseil national de la révolution, Président du Faso, le camarade Thomas Sankara, a annoncé l'adoption prochaine d'un plan d'action national en faveur de la femme burkinabé. Ce plan d'action, récite le camarade Président :

"loin d'être un catalogue de voeux pieux et autres apitoiements, devra être le fil directeur de l'intensification de l'action révolutionnaire".

Il témoignera surtout et une fois de plus de toute l'importance que notre peuple entend désormais accorder à la pleine et totale intégration de la femme au processus de développement de la patrie.

Afin d'assurer le respect effectif et efficient de cet engagement, des données statistiques seront établies qui comporteront nécessairement la part de l'action entreprise qui a bénéficié ou qui a concerné les femmes. Pour ce faire, et récite encore le camarade Président :

"la question de la femme devra être présente à l'esprit de tous les décideurs à tout instant, à toutes les phases de la conception et de l'exécution des actions de développement. Car, concevoir un projet de développement sans la participation de la femme, c'est se servir de quatre doigts quand on en a 10, c'est donc courir à l'échec."

Ainsi, nous espérons que, dans un proche avenir, la femme burkinabé, enfin libérée des contraintes et entraves de la société traditionnelle, aura la faculté, entre autres, d'exercer tous les métiers à l'exception, toutefois, du "plus vieux métier du monde" : la prostitution. En effet, face à l'avilissement de la femme qu'entraîne la prostitution, une campagne a été menée pour la réhabilitation des prostituées.

C'est le même souci de réhabilitation qui a inspiré la campagne et les mesures d'accompagnement concernant le problème de la mendicité. Des cours de solidarité ont été mis en place dans les principales villes du Burkina pour recevoir les

M. Bassolé (Burkina Faso)

mendiants et des actions entreprises pour donner à ceux d'entre eux qui sont en mesure de la recevoir, un minimum de formation professionnelle.

La lutte contre la prostitution et la lutte contre la mendicité visent toutes les deux à assainir les moeurs sociales de la nation burkinabé et à édifier pour l'avenir une société nouvelle où femmes et hommes, désormais à parité, sains d'esprit et de comportement, vivront heureux et dignes.

Dans cette société nouvelle en construction, nous voulons qu'hommes et femmes acquièrent des réflexes salutaires eu égard à notre état de sous-développement. D'aucuns ont dénigré en son temps notre décision de faire usage dans l'habillement de nos cotonnades traditionnelles au lieu des habituels tissus importés; cela, tout comme la décision de consommer le moins possible de produits alimentaires importés et de les remplacer par des substituts nationaux, répond au mot d'ordre de "consommer burkinabé".

Outre que ce réflexe, qui vise essentiellement à faire naître en chacun de nous la conscience du devoir qu'il a d'assurer la protection d'une économie trop fragile parce que consommant trop de produits importés au détriment des produits nationaux, un tel comportement, s'il était pleinement assumé, ne peut qu'avoir un impact sur notre production agricole, agro-industrielle et industrielle. Consommer burkinabé irait alors de pair avec produire burkinabé. Quoi de plus naturel dans le processus normal de développement de nos pays?

Nous avons donc tenu à parler, et cela, malgré le fait que la vertu de la parole n'a pas suffi à nous enseigner la sagesse ni à nous inculquer le goût de l'action. Il en a été ainsi parce que nos paroles ont rarement été accompagnées du poids nécessaire à les transformer en actes concrets. Il en a été ainsi parce que, bien souvent, nous avons parlé dans un sens et agi, quand nous l'avons fait, dans le sens opposé.

Il en a été ainsi parce que, de manière hypocrite, nous avons laissé à un Secrétaire général assailli et accablé par tous ces maux dont je viens de faire état la lourde mission d'assurer l'application de nos décisions et résolutions que, par ailleurs, nous semblons parfois nous employer à saboter.

Il en a été ainsi parce que ceux qui ont la maîtrise de la science et de la technologie ont mis le plus souvent l'homme au service du progrès que le progrès au service de l'homme.

M. Bassolé (Burkina Faso)

Ce triste constat ne devrait pas cependant nous conduire à l'inaction. Pour notre part, c'est tout le contraire, car dans la révolution est l'action. Et c'est au nom de notre foi révolutionnaire, au nom de notre foi inébranlable en la transformation qualitative de l'homme que nous sommes venus et que nous avons essayé de vous communiquer, dans la pureté de notre franchise, ce que nous ressentons face aux maux de l'humanité et comment nous appréhendons les problèmes actuels auxquels elle est confrontée.

Nous espérons donc que cette quarante-deuxième session accordera plus d'attention à l'action constructive qu'à la formulation de vœux pieux et que, ce faisant, notre organisation s'engagera résolument dans la voie qui permettra que, dans un avenir proche, les déséquilibres se rétablissent, les injustices soient effacées, les peurs vaincues et les foyers de tension éteints.

La patrie ou la mort, nous vaincrons.

ALLOCATION DU COMMANDANT DESIRE D. BOUTERSE, CHEF DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU SURINAME

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Chef du Gouvernement de la République du Suriname.

Le Commandant Désiré D. Bouterse, Chef du Gouvernement de la République du Suriname, est escorté à la tribune.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. le Commandant Désiré D. Bouterse, Chef du Gouvernement de la République du Suriname, et de l'inviter à prendre la parole à l'Assemblée générale.

M. BOUTERSE (Suriname) (interprétation de l'anglais) : C'est la troisième fois que je prends la parole devant l'Assemblée générale et aujourd'hui je vais achever le récit que j'ai commencé il y a un an.

Je viens devant vous aujourd'hui car dans mon pays, comme dans de nombreux autres pays du monde, la promesse de la liberté est sacrée.

Je prends ici la parole aujourd'hui car, il y a à peine deux jours, le peuple du Suriname a fait entendre sa voix; il a exprimé son désir d'une vie nouvelle et d'un nouveau début. Je prends la parole aujourd'hui pour vous dire que le peuple du Suriname vient d'écrire sa propre constitution.

M. Bouterse (Suriname)

Si je me présente aujourd'hui devant l'Assemblée, c'est parce les graines des changements révolutionnaires semées en 1980 commencent à porter leurs fruits et à sustenter la vie du peuple du Suriname, qui est à la veille de choisir ses représentants au moyen d'élections libres et justes, sur la base de sa Constitution.

Depuis 1980, le Suriname vit une période troublée. Il a dû lutter pour se choisir une voie conforme aux besoins et aux aspirations de son peuple. Le Suriname est un pays dont le passé est semblable à celui de nombreux pays représentés ici. Le Suriname était autrefois une colonie dirigée par un gouvernement lointain, qui considérait notre peuple et nos richesses naturelles comme lui appartenant de droit. Les cultures très diverses qui composent notre société étaient exploitées et les tensions qui les opposaient étaient sciemment et perversement entretenues pour empêcher que ne se forme une nation unifiée. Cela a retardé notre indépendance, et lorsque l'autodétermination du Suriname s'est réalisée, les vestiges du passé ont continué d'empêcher sa croissance.

En 1980, des mesures ont enfin été prises pour faire disparaître les marques de notre asservissement colonial. Nous ne pouvions plus continuer de rester les bras croisés alors que la trame de la société surinamaïse se désintégrait et se désagrégait. Certains d'entre nous ont donc agi, non sans être provoqués et certainement pas à des fins de gloire personnelle. Notre cause était la défense du caractère sacré du Suriname et nos objectifs l'amélioration du bien-être et la prospérité de son peuple. A l'époque, en 1980, l'armée avait promis de remettre le pouvoir à un gouvernement civil. Nous avons dit à ce moment-là que cette transition ne se ferait que lorsque les secteurs social, économique, politique et de l'enseignement de la société auraient été réformés de façon à répondre aux besoins d'un nouveau Suriname, capable de donner satisfaction aux demandes de tous ses citoyens, riches et pauvres, créoles, amérindiens, européens, asiatiques et africains.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire ici, le processus d'édification d'une nation, dans le cas d'un pays ayant un passé colonial et une population multi-ethnique, est une tâche délicate et difficile. Toutefois, aujourd'hui, je ne donnerai aucune excuse ni ne parlerai des obstacles qui continuent d'entraver notre progrès. Car, aujourd'hui, je suis fier de réitérer notre promesse d'il y a sept ans et de présenter au monde une République du Suriname libre et démocratique.



M. Bouterse (Suriname)

Il y a deux jours, en présence d'observateurs internationaux, notre Constitution a été adoptée. Ce document a été taillé dans l'histoire, l'expérience et les connaissances accumulées par notre peuple au fil du temps. Il y a plusieurs années un dialogue civil a été entamé, qui a puisé dans les énormes ressources de notre communauté, faisant appel aux représentants d'intérêts politiques, sociaux et économiques extrêmement divers. L'énergie tirée de ce groupe et notre soif de société véritablement démocratique se sont transformées en une Assemblée nationale, conférant ainsi à la discussion un caractère officiel légitime. Il ne s'agissait pas d'un simple geste de bonne volonté de la part du gouvernement; la création de cet organe était un acte qu'exigeait la maturité du corps politique du Suriname. C'était un acte d'amour pour la patrie, le Suriname, et un acte de foi dans les capacités et les aspirations de son peuple.

L'Assemblée nationale s'est mise à l'oeuvre pour élaborer un document qui constituerait le fondement d'un Suriname libre et ouvert. Ce document, qui a été ratifié par le peuple du Suriname, puise force et validité dans la participation politique la plus diverse que l'histoire du Suriname ait jamais connue. C'est une loi créée par le peuple pour le peuple. Et le 25 novembre, c'est-à-dire dans quelques semaines à peine, des élections générales auront lieu et une ère de gouvernement civil débutera.

L'armée est prête et disposée à accepter les résultats de ce processus et elle s'est engagée à défendre et à garantir l'intégrité et la souveraineté nationales du Suriname contre l'intervention et l'ingérence.

Le peuple du Suriname est en train de vivre des moments historiques. Mais cela ne s'est pas fait sans peine et il a dû consentir d'immenses sacrifices, y compris, malheureusement, des pertes en vies humaines. Sur la voie conduisant à la démocratie, il a rencontré nombre d'obstacles imprévisibles. En route, il a dû faire face aux caprices de l'économie internationale; au moment où il devait se choisir une voie différente de celle de son passé colonial, il a connu l'incertitude; et, chose plus terrible encore, il a essuyé le feu de ceux qui cherchaient à saper ses efforts. C'est ce dernier obstacle qui s'est avéré le plus décourageant pour le peuple surinamais. Car, dans la lutte contre ces parasites, des hommes, des femmes et des enfants innocents ont perdu la vie, pris dans les feux croisés d'un conflit qu'ils haïssaient mais auquel ils ne pouvaient échapper.

M. Bouterse (Suriname)

Cette lutte a exacerbé les difficultés économiques imprévues et injustement imposées à notre pays. Lorsque les derniers vestiges du colonialisme ont décidé de faire dépendre la stabilité économique de la direction de la politique intérieure, ils ont condamné le peuple du Suriname à un avenir d'incertitude et de souffrances. Dans le sillage de cette action impitoyable, la violence a éclaté. Ce n'est pas la noble recherche de la prospérité qui a motivé ses auteurs, mais leur obsession de vengeance personnelle en tant que laquais du colonialisme. Le peuple du Suriname oriental n'a pu que fuir vers la Guyane française voisine, pour se mettre à l'abri d'une guerre qui fracturait son existence. Nous voudrions que ce peuple puisse retourner chez lui. Ce sont des citoyens du Suriname et ils devraient se sentir en sécurité dans leur propre pays. Nous avons lancé un appel au Comité international de la Croix-Rouge, en consultation avec le Gouvernement français, pour nous aider à mener ce processus sur une base permanente. Mais, et cela est encore plus important, nous devons exiger que les gouvernements et parties qui appuient ou qui encouragent la violence dans notre pays cessent immédiatement leurs activités. Les vies qui sont perdues ne le sont pas au nom d'une cause quelconque. Notre peuple meurt en vain.

Au nom de la démocratie, des puissances extérieures appuient et encouragent la poursuite de cette violence insensée. Derrière la gachette du fusil qui prétendait apporter la démocratie au Suriname, ils se sont attachés à détruire le processus en cours, qui est si satisfaisant et auquel le peuple du Suriname tient tant. Comment alors, la démocratie peut-elle être l'objectif de ceux qui appuient le terrorisme dans la République du Suriname? Comment, d'ailleurs, le terrorisme peut-il servir le peuple où que ce soit dans le monde?

A ce stade, je tiens à exprimer la gratitude du peuple du Suriname aux pays qui nous ont appuyés d'une manière ou d'une autre dans nos difficultés, et en même temps, nous espérons obtenir une plus grande compréhension et un appui accru de la part d'autres nations.

Monsieur le Président, je voudrais m'interrompre un moment pour vous féliciter de votre élection à la présidence de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je suis certain que sous votre direction nombre des crises que connaît le monde seront traitées de façon rationnelle, prudente et efficace.

M. Bouterse (Suriname)

Je saisis également cette occasion pour féliciter M. Choudhury, du Bangladesh, pour la manière remarquable dont il a présidé la dernière session de l'Assemblée générale. A nos félicitations, nous souhaitons ajouter nos voeux les meilleurs pour l'avenir.

Mes amis, nous sommes entourés de problèmes. Les frères combattent leurs frères au Moyen-Orient, en Asie et en Amérique centrale. La répression se poursuit sous ses formes les plus barbares en Afrique australe. Et jusqu'à présent, la plupart des représentants à l'Assemblée générale ont inévitablement traité de ces graves crises internationales. Alors que l'ampleur et la nature de ces crises justifieraient un long débat, qu'il nous soit simplement permis en cette occasion de rappeler nos contributions aux sessions précédentes de l'Assemblée.

Le Gouvernement du Suriname félicite les présidents de l'Amérique centrale des efforts qu'ils déploient pour parvenir à la conclusion d'un traité régional de paix.

Nous endossons chaleureusement les efforts que font le Conseil de sécurité et M. Pérez de Cuéllar, le Secrétaire général, pour trouver une solution pacifique au conflit dans le Golfe.

Comme tous les peuples du monde, le peuple du Suriname s'est félicité des mesures concrètes prises par les superpuissances en faveur de la réduction de la menace nucléaire. Mais toute paix internationale à laquelle on parviendra ne pourra durer que si les ressources ainsi libérées sont utilisées pour créer un nouvel ordre économique international. Ce n'est pas seulement dans l'absence de menace nucléaire que l'humanité qui souffre peut trouver un soulagement.

Maintenant, je dois revenir à la question que j'ai posée il y a quelques instants : qu'est la démocratie et comment un si noble objectif peut-il conduire à la violence et à la mort, si répandues partout dans le monde. La démocratie peut signifier différentes choses pour différentes personnes. Dans son acception la plus stricte, la démocratie représente les principes de l'égalité sociale et le respect de l'individu. Ce sont des notions suffisamment simples qui, pourtant, s'avèrent difficiles à mettre en pratique. La démocratie est une idée abstraite qui n'est pas facile à saisir. C'est un être fragile qui doit être nourri, cultivé et développé. Si on le pousse à bout, de façon non naturelle, il dégénère en chaos et la loi n'est plus respectée. Mais si on ne le laisse pas s'épanouir et revêtir

M. Bouterse (Suriname)

les caractéristiques qui lui sont propres, il n'a pas la force et la vitalité nécessaires pour arriver à maturation. Il n'y a pas de monopole de la sagesse dans le monde, pas plus qu'il n'y a un monopole de la vertu. Chaque nation s'efforce de réaliser un certain degré de liberté et de dignité nationales, conformément à son interprétation de la démocratie. C'est un système où des points de vue opposés et divergents peuvent s'épanouir ou périr sur la force de leur sagesse.

M. Bouterse (Suriname)

Aux grandes puissances de ce monde, je répète que nul n'a le monopole de la sagesse, nul n'a davantage le monopole de la vertu. Je leur dis en outre ce qui suit :

Vous possédez des pouvoirs immenses et vous avez su maîtriser les forces les plus terrifiantes de la terre. Or, trop souvent, vous ne savez pas faire preuve de la moindre compréhension et d'empathie. Vous affirmez avec insistance que votre voie est la bonne et vous traitez par le mépris ceux qui s'efforcent de découvrir la vérité par eux-mêmes. Je vous implore de ne pas préjuger mais de permettre aux nations en développement du monde de saisir les mêmes occasions qui se sont offertes à vous. Nombre d'entre nous, dans le Mouvement des non-alignés, ne veulent que pouvoir s'engager sur la voie de leur choix. Or, trop souvent, les normes des deux parties à cette bataille rhétorique entravent les premiers pas. Si votre préoccupation pour notre avenir se fondait sur le souci réel du bien-être de notre peuple, l'intrusion aurait pu être plus acceptable.

Nous pouvons tant vous enseigner et, bien sûr, tant apprendre de vous. Mais pour que ce transfert ait lieu, pour que l'union aboutisse, il faut que la confiance et le respect mutuels existent. Mais cette confiance et ce respect ne peuvent être promus dans une atmosphère de crainte et de conviction idéologique extrême.

Vous, membres dirigeants de la communauté internationale, pouvez mener le monde vers une paix plus stable et durable. Vous ne devriez pas utiliser votre richesse comme un instrument politique pour contraindre les autres à accepter vos politiques ou épouser vos croyances. Si vous vous fondez sur des positions saines et justes, vos efforts aboutiront. L'aide en faveur du développement est la clef qui permettra de débloquent les richesses culturelles, historiques et, bien entendu, économiques, que beaucoup de nos pays possèdent, mais qui ne sont ni explorées ni utilisées. L'incompréhension qui existe sur la scène internationale, l'agression politique qui se manifeste dans la violence, et les difficultés économiques qui menacent non seulement les petites nations endettées mais aussi l'ensemble de la communauté internationale, ne sont que les symptômes de cette absence de volonté de transiger avec les peuples dont l'opinion diffère.

A cet égard, je lance un appel aux représentants des médias internationaux qui suivent les débats d'aujourd'hui : vos paroles, vos commentaires atteignent des millions et forment les opinions des habitants de la planète. Le fardeau qui pèse sur un pays et sur son peuple peut être réduit si les voies de communication sont

M. Bouterse (Suriname)

gardées ouvertes et à l'écart du journalisme à sensation qui ne vise qu'à accroître le nombre des numéros vendus plutôt qu'à faire entendre les deux parties à une controverse. Je vous demande instamment de comprendre et d'accepter la lourde responsabilité qui est la vôtre et d'agir avec honorabilité et justice.

Au Suriname, nous entamons une nouvelle phase de notre vie, dont un aspect important est l'effort que nous poursuivons pour devenir réellement partie organique de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. Je tiens à exprimer les remerciements chaleureux de mon gouvernement à ceux qui nous ont aidés dans notre lutte. Nous allons, naturellement, tirer les leçons de nos épreuves, de nos tribulations, et au cours de cette phase dans laquelle nous venons de nous engager, nous allons, s'agissant tant des questions internes qu'externes, nous risquer sur une voie qui peut mener vers une plus grande compréhension et une plus large coopération. Sans respect, compréhension et coopération réels, l'avenir de l'humanité sera beaucoup plus difficile que nous ne pouvons l'imaginer et nous accomplirons beaucoup moins que ce que chacune de nos nations envisage maintenant.

Je suis venu ici, aujourd'hui, essentiellement pour rétablir la vérité - la vérité sur notre passé, sur notre présent et notre avenir. Nous savons que les aspirations au bonheur et à la prospérité du peuple du Suriname sont les mêmes que celles des autres peuples du monde; et cela va de soi, car elles reflètent les nobles objectifs inscrits dans la Charte des Nations Unies. Tout comme le reste du monde, nous sommes donc justifiés à nous attendre à tout l'appui possible de la part de cette Organisation pour atteindre nos objectifs.

Nous savons qu'il nous faudra quelque temps pour résoudre tous nos grands problèmes et nous espérons que notre noble Organisation, les Nations Unies, sera bientôt en mesure de présenter au monde des débuts encourageants sur la voie menant aux solutions qui se sont trop fait attendre.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Chef du Gouvernement de la République du Suriname de la déclaration très importante qu'il vient de faire.

Le Commandant Désiré D. Bouterse, Chef du Gouvernement de la République du Suriname, est escorté de la tribune.

La séance est levée à 18 h 20.